

Entrer dans la vie adulte : des étapes toujours plus tardives mais resserrées

Olivier Galland *

La comparaison entre l'enquête menée sur les jeunes en 1992 et celle menée en 1997 confirme que l'entrée dans la vie adulte se fait à un âge toujours plus tardif. La poursuite du retard ne concerne cependant pas toutes les étapes. Entre les jeunes de 26-29 ans interrogés en 1992 et ceux du même âge interrogés en 1997, les âges médians de départ de chez les parents et de formation d'un premier couple n'ont pas varié, tandis que les jeunes accédaient plus tard à l'indépendance économique et à un premier logement indépendant. L'âge à la naissance du premier enfant continue également de reculer. Les jeunes emménagent ainsi plus souvent dans un premier logement payé par les parents ou mis à leur disposition par leur famille.

Si l'on définit *l'indépendance* comme la possibilité pour un jeune d'accéder à trois attributs – un emploi stable, un logement à sa charge et le début d'une vie commune en couple –, la probabilité d'en être privé jusqu'à 23 ans augmente régulièrement de génération en génération, toutes autres caractéristiques contrôlées. Au-delà de 25 ans, l'effet générationnel est atténué lorsqu'on contrôle les effets des structures, sauf pour les hommes bacheliers.

Entrant globalement plus tard dans la vie adulte, les jeunes mettent moins de temps qu'auparavant à vivre dans leur propre logement et à former un couple, une fois les études terminées et un premier emploi occupé. L'écart entre les étapes scolaire et professionnelle et les étapes familiales s'est donc resserré sauf pour la naissance du premier enfant dont le report va au-delà de ce qui est induit par la prolongation scolaire et le retard d'accès à l'emploi.

* Olivier Galland est chercheur à l'Observatoire sociologique du changement (CNRS).
Les noms et dates entre parenthèses renvoient à la bibliographie en fin d'article.

Entrer dans la vie adulte consiste à franchir un certain nombre d'étapes – scolaires, professionnelles et familiales – qui introduisent les individus dans de nouveaux statuts. L'exploitation d'une précédente enquête menée en 1992 (cf. encadré 1) avait montré que ces différents seuils étaient franchis de plus en plus tard et à des âges très variables selon les étapes : par exemple, la moitié des jeunes nés entre 1963 et 1966 avaient terminé leurs études avant 18 ans, tandis que la moitié des jeunes des mêmes générations n'avaient pas un premier enfant avant 29 ans. La durée médiane entre la première de ces étapes (la fin des études) et la dernière (la naissance du premier enfant) était évaluée à plus de 8 ans pour les garçons et près de 6 ans pour les filles (Galland, 1995).

Tenant ces résultats pour acquis, le présent article ne reprendra pas, sur le fond, cette analyse, mais aura un double objectif. Tout d'abord, on cherchera à décrire les évolutions enregistrées dans ces comportements depuis l'enquête de 1992 en comparant ses résultats avec ceux de l'enquête menée, avec la même méthode, en 1997. En second lieu, on cherchera à explorer un aspect dont l'étude n'avait été qu'esquissée dans la publication précédente : l'écart entre les seuils d'accès à l'âge adulte – notamment les seuils scolaires et professionnels d'un côté, familiaux de l'autre – s'accroît-il ou se resserre-t-il ? Cette étude conservera un caractère essentiellement descriptif car on ne peut pas préjuger des liens de causalité entre des étapes correspondant à des décisions qui sont prises simultanément (Herpin et Verger, 1997) .

Encadré 1

L'EXPLOITATION DES CALENDRIERS RÉTROSPECTIFS DES ENQUÊTES DE 1992 ET 1997

Les deux enquêtes complémentaires à l'enquête *Emploi* menées en 1992 et 1997 sur un échantillon de jeunes (18-29 ans en 1992, 19-29 ans en 1997) comportaient un calendrier. Dans celui-ci les personnes interrogées étaient invitées à reporter, année par année, l'état de leur situation scolaire et professionnelle, familiale et résidentielle depuis l'année de leurs 16 ans. On dispose ainsi de données rétrospectives sur les événements survenus chaque année entre 16 et 29 ans au plus tard. Toutefois, plus la cohorte est récente, moins elle livre d'informations utiles : par exemple, les jeunes qui avaient 19 ans en 1997 n'ont été interrogés que sur trois années en arrière (les années de leurs 16 ans, 17 ans et 18 ans) et on ignore tout des événements qui suivront. La plupart des étapes qui nous intéressent sont franchies par la moitié des jeunes après 20 ans et, pour les plus tardives, au-delà de 27-28 ans. C'est pourquoi la comparaison des enquêtes de 1992 et de 1997 n'a reposé que sur les quatre cohortes les plus anciennes qui avaient entre 26 et 29 ans en 1992 et 1997 (nées respectivement entre 1963 et 1966 et entre 1968 et 1971).

L'enquête de 1997 comportait cependant une innovation puisque lui a été adjointe l'enquête *Carrières* qui a permis de couvrir un éventail plus large de générations. Ainsi, l'enquête de 1997 a porté sur l'ensemble des individus nés entre 1952 et 1978. Un calendrier rétrospectif un peu différent a été administré aux enquêtés selon qu'ils étaient *jeunes* (nés entre 1968 et 1978) ou plus âgés (nés entre 1952 et 1967). Le calendrier *jeunes* est très proche de celui de 1992, mais parfois un peu plus détaillé : par exemple, le logement en internat est différencié du *logement payé par les parents*, la situation *d'apprentissage* est différenciée de la situation *contrat à durée déterminée*.

Mais à part ces points de détail – qui ont conduit à définir quelques conventions pour rendre la comparaison possible –, les deux calendriers sont facilement comparables.

Le calendrier *Carrières* est un peu différent car les individus sont interrogés sur des événements plus anciens dont le souvenir pouvait ne pas être assez précis pour les décrire en détail. La même structure a donc été conservée mais les rubriques sont plus larges. Ainsi, on demande d'indiquer, non plus si l'on a vécu telle année chez les parents, dans un logement payé par les parents, dans un logement indépendant, dans un internat ou une caserne, mais simplement la date du *premier logement indépendant*. De façon comparable, il n'y a pas d'interrogation sur la nature du contrat de travail, mais simplement sur l'occupation *d'emplois courts qui alternent avec des périodes sans emploi ou d'un emploi de plus de six mois*.

Ces conventions un peu différentes pouvaient faire craindre que la comparaison entre les deux séries de générations présentes dans l'enquête 1997 soit peu fiable. En fait, les données par génération ne montrent pas de rupture de tendance à partir de la première génération du calendrier *jeunes* (1968) (cf. graphique X).

La première partie de l'article porte sur une comparaison des calendriers 1992 et 1997 en étudiant la distribution par génération et par sexe des premiers âges d'accès aux différentes situations professionnelles et familiales. La seconde partie exploite les données issues du calendrier 1997 pour l'ensemble des générations nées entre 1952 et 1978. Toutefois, pour éviter l'effet de troncature des données, on se limite généralement aux générations nées avant 1972.

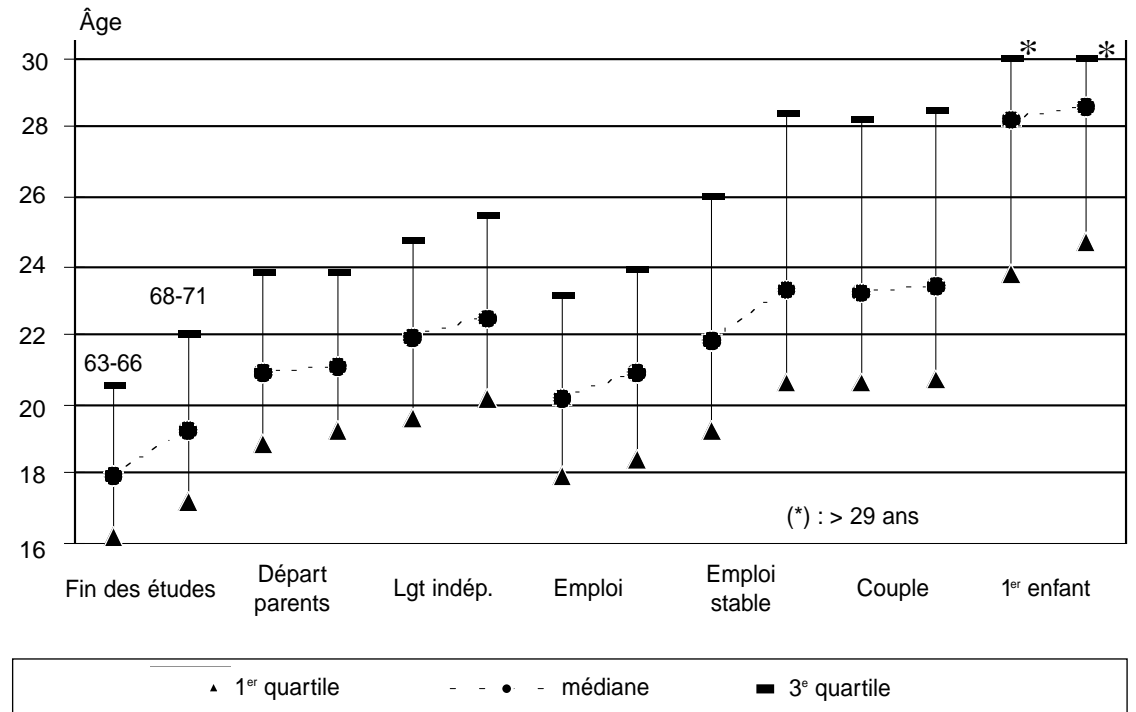
Retard accentué sur le plan professionnel, atténué sur le plan familial

Globalement, entre les deux groupes de générations étudiés – dont les membres ont eu entre

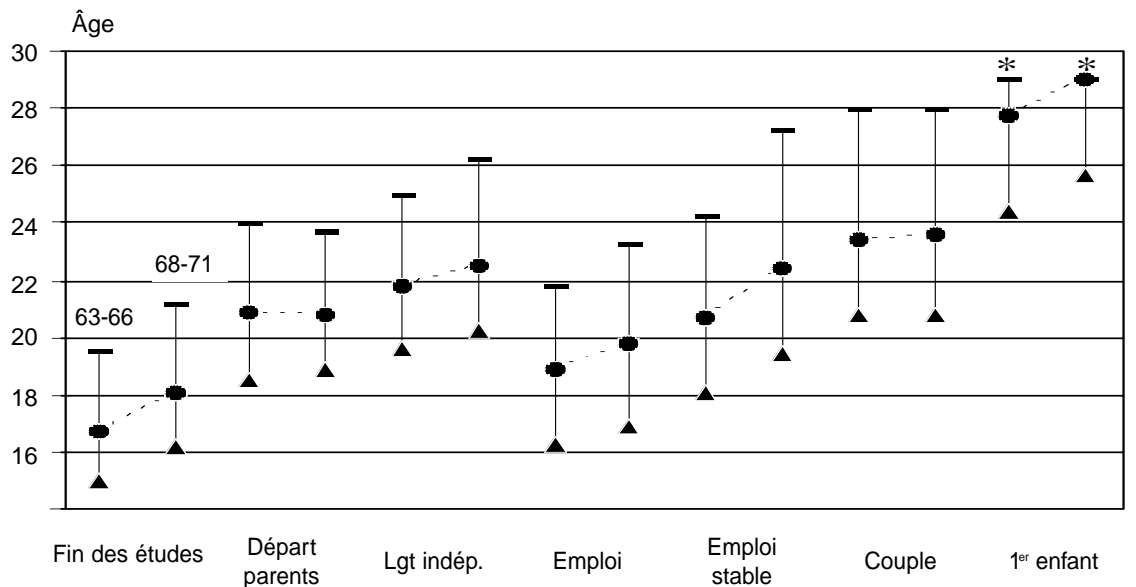
26 et 29 ans respectivement en 1992 et en 1997 – la tendance au retard de l'âge de franchissement de la plupart des seuils de passage à l'âge adulte s'est poursuivie, mais à des rythmes différents selon les étapes (cf. graphique I et tableau 1).

Graphique I
Quartiles des âges de franchissement

A – Les deux sexes



B - Hommes



L'âge médian de fin d'études a ainsi été retardé de près d'un an et demi, pour atteindre plus de 19 ans dans le dernier groupe de générations, le retard ayant été plus marqué pour les garçons que pour les filles. Ce recul s'explique à la fois par une importante diminution des jeunes (et surtout des garçons) qui interrompent leurs études dès la fin de la scolarité obligatoire (1) et par l'arrivée de contingents plus nombreux d'étudiants entre 20 et 24 ans dans la dernière génération étudiée. Au-delà de cet âge, on n'enregistre pas de progression du nombre d'étudiants d'une génération à l'autre.

L'âge médian de première décohabitation du foyer des parents est resté pratiquement stable entre les deux enquêtes (21 ans, les deux sexes confondus, les filles demeurant plus précoces d'environ un an et demi que les garçons), et la distribution par âge des départs s'est peu transformée (cf. graphique II).

Si l'âge de décohabitation a finalement peu bougé d'une génération à l'autre, l'âge d'accès à un logement indépendant continue de reculer (cf. graphique III). Peu de garçons habitent un logement indépendant avant 20 ans. Cette part recule encore sensiblement dans le dernier groupe de générations pour ne plus concerner qu'un jeune garçon

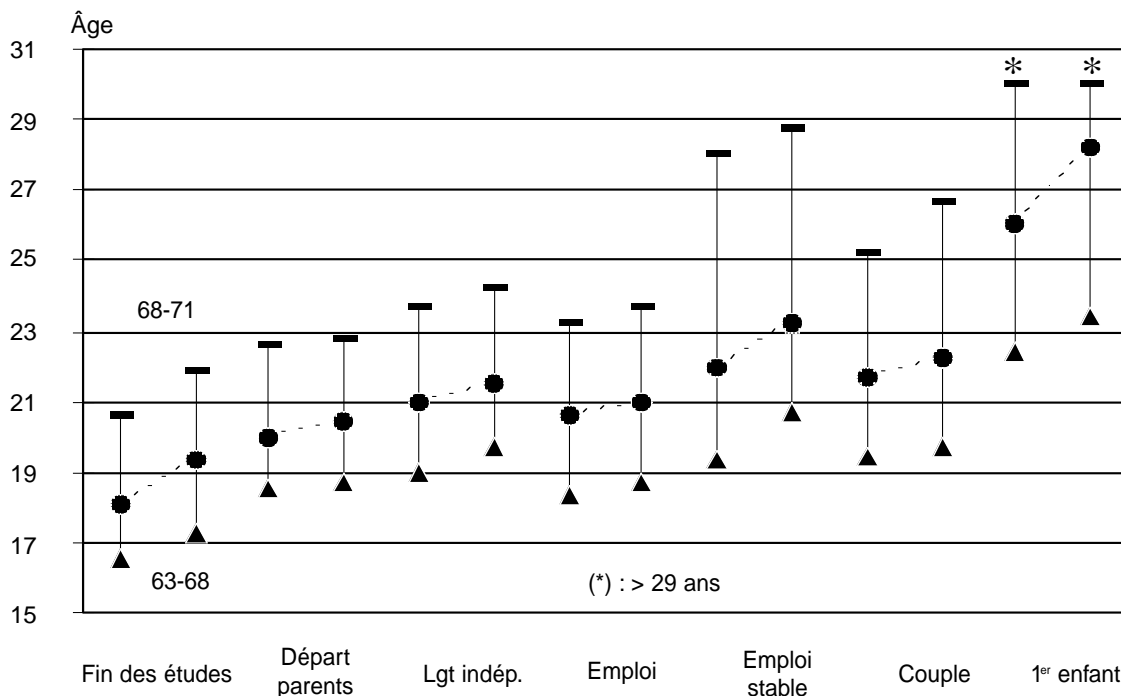
sur dix. L'indépendance précoce recule aussi chez les femmes mais reste beaucoup plus fréquente puisque 23 % des filles nées entre 1968 et 1971 ont eu leur premier logement indépendant avant 20 ans. Une grosse partie des emménagements masculins (43 %) se font entre 21 et 24 ans. Mais les garçons des dernières générations accèdent plus fréquemment à un âge très tardif – au delà de 27 ans – à ce premier logement qu'ils paient eux-mêmes : c'est le cas d'un garçon sur cinq en 1997 (contre un sur dix en 1992). Les filles adoptent presque deux fois moins souvent que les garçons ce comportement d'indépendance tardive.

Puisque l'âge de décohabitation est resté relativement stable et que l'âge d'accès à un logement indépendant a continué de reculer, la durée entre ces deux étapes a eu tendance à s'allonger : en 1992, 90 % des jeunes de 26 à 29 ans qui avaient vécu les deux événements avaient passé moins d'un an entre ces deux étapes ; ils ne sont plus que 80 % dans ce cas en 1997. Les jeunes vivent donc plus souvent dans des logements payés par leurs parents ou mis

1. Ou qui s'orientent vers l'apprentissage : pour permettre la comparaison avec l'enquête de 1992, les apprentis n'ont pas été comptés comme scolaires.

Graphique I (suite)

C - Femmes



Lecture : les âges de franchissement de chacune des étapes (fin des études, départ de chez les parents, etc.) sont représentés par un couple de bâtonnets, le premier pour les jeunes nés entre 1963 et 1966, le second pour les jeunes nés entre 1968 et 1971. Sur chaque bâtonnet, les symboles indiquent, de bas en haut, l'âge avant lequel un quart des jeunes ont franchi l'étape (1^{er} quartile), l'âge avant lequel la moitié des jeunes ont fait de même (médiane) et enfin l'âge avant lequel les trois quarts des jeunes ont franchi l'étape (troisième quartile). Les âges médians sont reliés par un trait pointillé.

Champ : jeunes nés entre 1963 et 1966 et entre 1968 et 1971 (ayant eu 26-29 ans en 1992 et 1997).

Sources : enquête Jeunes, 1992, enquête Jeunes et carrières, 1997, Insee.

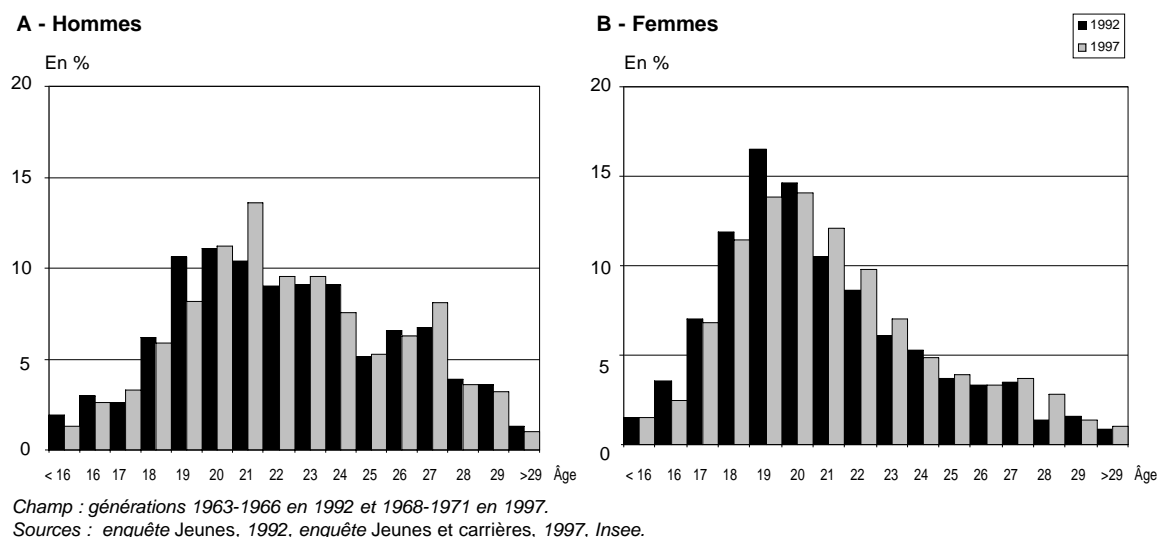
à leur disposition par leur famille : plus d'un jeune de 26 à 29 ans sur trois ayant quitté ses parents a connu cette forme d'hébergement comme premier logement en 1997 ; au même âge, ils n'étaient qu'un sur cinq en 1992. Cette formule, très prisée par les étudiants, de plus en plus nombreux, leur permet de quitter leurs parents, sans avoir à supporter la charge économique d'un logement indépendant (Galland, 1995). Elle se répand rapidement dans d'autres catégories de jeunes, surtout chez les garçons, même chez ceux qui ont arrêté leurs études très tôt : un jeune garçon sur quatre ayant arrêté ses études sans obtenir de diplôme a quitté ses parents pour vivre dans un logement de ce type en 1997, contre un sur dix cinq ans plus tôt (cf. tableau 2).

Les jeunes en cours de scolarité restent les principaux bénéficiaires des départs dans un logement

payé par les parents ou appartenant à la famille, mais leur poids dans l'ensemble des départs de ce type décroît. Dans les dernières générations étudiées, un jeune sur quatre parti de chez ses parents dans un logement payé par eux ou leur appartenant occupait un emploi l'année de son emménagement (cf. tableau 3). L'aide des parents en direction de leurs enfants adultes, mise en lumière par de nombreux travaux (Attias-Donfut, 1995 ; Paugam et Zoyem, 1997 ; Crenner, 1999) ne se dément pas. Elle permet, sous cette forme d'une aide en nature par la mise à disposition d'un logement, à un nombre grandissant de jeunes qui n'ont pas encore les moyens de s'établir de manière totalement indépendante, de profiter malgré tout d'une forme d'autonomie (2).

2. Catherine Villeneuve-Gokalp explore, dans ce même numéro, les différentes modalités de ces départs aidés.

Graphique II
Répartition des âges de décohabitation par sexe et groupe de générations



Graphique III
Répartition des âges d'accès à un logement indépendant par sexe et groupe de générations

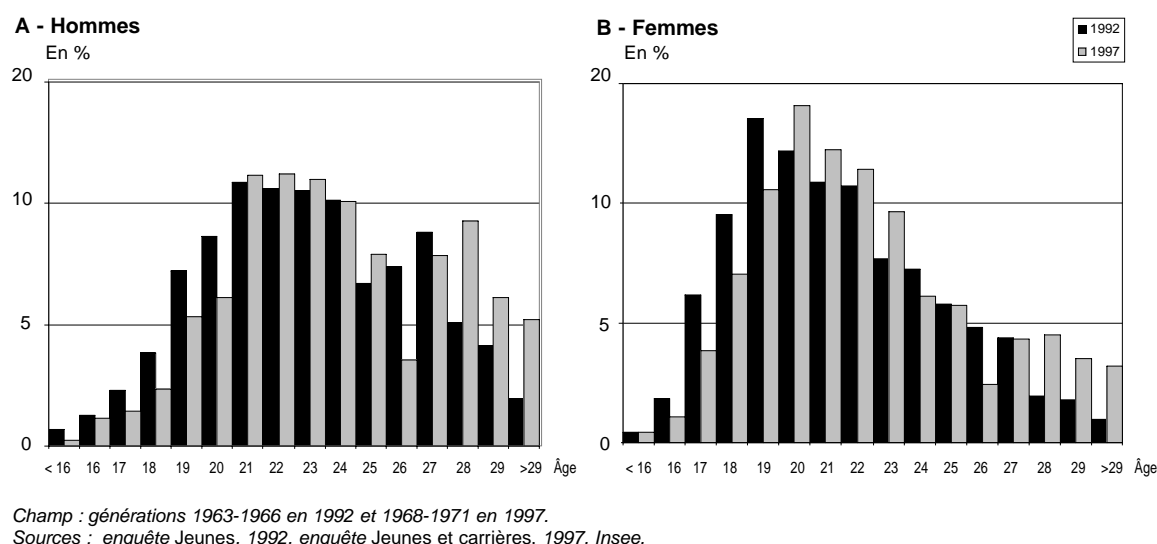


Tableau 1
Âges médians et quartiles des principales étapes d'entrée dans la vie adulte

Étapes franchies pour la première fois	Hommes nés entre...		Femmes nées entre...		Hommes et femmes nés entre...	
	1963 et 1966	1968 et 1971	1963 et 1966	1968 et 1971	1963 et 1966	1968 et 1971
Fin des études (1)						
1 ^{er} quartile	16,0	17,2	16,5	17,3	16,2	17,2
médiane	17,7	19,1	18,1	19,3	17,9	19,2
3 ^e quartile	20,5	22,1	20,6	21,9	20,5	22,0
Départ de chez les parents						
1 ^{er} quartile	19,5	19,9	18,5	18,7	18,9	19,2
médiane	21,9*	21,8*	20,0	20,4	20,9*	21,1*
3 ^e quartile	24,9	24,7	22,6	22,8	23,8	23,8
Accès à un logement autonome						
1 ^{er} quartile	20,6	21,2	19,0	19,7	19,6	20,2
médiane	22,8	23,5	21,0	21,5	21,9	22,5
3 ^e quartile	25,9	27,2	23,7	24,2	24,7	25,4
Accès à un emploi (2)						
1 ^{er} quartile	17,3	17,9	18,3	18,7	17,9	18,4
médiane	19,9	20,8	20,6	21,0	20,2	20,9
3 ^e quartile	22,8	24,2	23,2	23,7	23,1	23,9
Accès à un emploi (3)						
1 ^{er} quartile	n.d.	19,2	n.d.	19,0	n.d.	19,1
médiane	n.d.	21,2	n.d.	21,2	n.d.	21,2
3 ^e quartile	n.d.	24,3	n.d.	24,0	n.d.	24,2
Accès à un emploi stable						
1 ^{er} quartile	19,1	20,4	19,3	20,7	19,2	20,6
médiane	21,7	23,4	22,0	23,2	21,8	23,3
3 ^e quartile	25,2	28,2	28,0	28,7	26,0	28,4
Vie en couple						
1 ^{er} quartile	21,8	21,8	19,4	19,7	20,6	20,7
médiane	24,4*	24,6*	21,7*	22,2*	23,2*	23,4*
3 ^e quartile	28,9	28,9	25,2	26,7	28,2	28,5
Naissance du premier enfant						
1 ^{er} quartile	25,4	26,7	22,4	23,4	23,8	24,7
médiane	28,7	plus de 29,0	26,0	28,2	28,2	28,6
3 ^e quartile	plus de 29,0	plus de 29,0	plus de 29,0	plus de 29,0	plus de 29,0	plus de 29,0

1. Les apprentis ne sont pas comptés comme étudiants.
2. Pour permettre la comparaison avec 1992, les apprentis sont comptés ici comme exerçant un emploi.
3. Apprentis non comptés comme exerçant un emploi.
n.d. : non disponible.

Lecture : la moitié des hommes nés entre 1963 et 1966 ont fini leurs études avant 17,7 ans ; ce n'est qu'avant 19,1 ans que la moitié des hommes nés entre 1968 et 1971 ont franchi la même étape (âges médians) ; les trois quarts des femmes ont franchi l'étape de la vie en couple avant 25,2 ans pour celles nées entre 1963 et 1966, et avant 26,7 ans pour celles nées entre 1968 et 1971 (âges du 3^e quartile). Par convention, un événement non survenu dans une cohorte a été supposé survenir l'année suivant l'interrogation. Par exemple, un jeune né en 1969 (28 ans en 1997), qui n'a pas encore eu d'enfant en 1997, est supposé en avoir un en 1998 (à 29 ans). Cette convention permet de calculer les quartiles pour l'ensemble des cohortes. Elle explique qu'on ait quelques âges médians de 29 ans ou plus (il suffit que la moitié des membres aient eu un enfant à cet âge ou au-delà).

Les médianes non significativement différentes (au seuil de 1 %) entre deux groupes de génération sont marquées d'un astérisque.

Champ : personnes nées entre 1963 et 1966, et entre 1968 et 1971.

Sources : enquête Jeunes, 1992 et enquête Jeunes et carrières, 1997, Insee.

Qu'il s'agisse des départs pour un logement payé par les parents ou par le jeune lui-même, la distribution masculine des départs selon l'âge est beaucoup moins régulière et symétrique autour de la moyenne que la distribution féminine (cf. graphiques II et III) : elle a une forme bimodale, un premier pic de départs s'effectuant entre 20 et 24 ans, une seconde poussée intervenant au-delà de 26 ans (en 1997). Les comportements de décohabitation seraient ainsi plus hétérogènes chez les garçons que chez les filles. Une explication probable est que les départs féminins sont moins directement conditionnés par l'insertion professionnelle. L'enquête précédente avait montré que les filles sans diplôme avaient des comportements de décohabitation précoces, la difficulté à trouver un emploi constituant, moins pour elles que pour les garçons, un obstacle au départ de chez les parents. Ces jeunes filles formaient, en effet, souvent rapidement un couple en renonçant à exercer une activité professionnelle. Cette précocité au départ des filles non diplômées s'est néanmoins

un peu atténuée dans les générations les plus récentes.

Les âges de formation d'un premier couple n'ont que légèrement reculé entre 1992 et 1997, sans que la différence soit statistiquement significative pour les garçons. Chez les filles, les mises en couple précoces (avant 20 ans) sont moins fréquentes et les mises en couple très tardives (au-delà de 29 ans) augmentent sensiblement (cf. graphique IV). L'âge médian se situe à près de 23 ans et demi pour l'ensemble des jeunes en 1997. La distribution des âges de mise en couple est dissymétrique : dans les deux groupes de générations étudiés, après un premier pic entre 21 et 24 ans pour les garçons et entre 19 et 22 ans pour les filles, une partie importante des jeunes sont nettement plus tardifs, pour former une première union après 26-27 ans (cf. graphique IV).

L'âge à la première naissance a continué de reculer, notamment pour les femmes : la moitié d'entre elles ont dorénavant un premier enfant après

Tableau 2

Jeunes ayant vécu dans un logement payé par les parents en les quittant, selon la génération, le sexe et le niveau d'études

		En %	
		1992 (1)	1997 (2)
Hommes	< CAP	11,0	26,0
	CAP - BEP	8,0	23,0
	BAC ou équivalent	18,0	51,0
	> BAC	42,0	58,0
	Études en cours	45,0	49,0
	Ensemble	18,0	38,0
Femmes	< CAP	9,0	16,0
	CAP - BEP	8,5	14,0
	BAC ou équivalent	24,0	28,0
	> BAC	42,0	50,0
	Études en cours	65,5	55,5
	Ensemble	20,5	30,0

1. Jeunes nés entre 1963 et 1966 (26-29 ans en 1992).
2. Jeunes nés entre 1968 et 1971 (26-29 ans en 1997).

Lecture : 11 % des hommes nés entre 1963 et 1966 qui ont quitté leurs parents et terminé leurs études sans obtenir un diplôme au moins équivalent au CAP, ont eu pour premier logement un logement payé par leurs parents ou mis à disposition par leur famille.

Sources : enquête Jeunes 1992 et enquête Jeunes et carrières, 1997, Insee.

Tableau 3

Situation des jeunes au moment du premier départ dans un logement payé par les parents ou mis à la disposition par la famille

		En %	
		1992 (1)	1997 (2)
Scolaire ou étudiant		71,0	66,0
En emploi (y. c. apprentis)		19,0	25,0
Stagiaire		3,0	2,0
Service militaire		2,5	1,0
Chômeur		2,5	3,0
Inactif		2,0	3,0
Total		100,0	100,0

1. Jeunes nés entre 1963 et 1966 (26-29 ans en 1992).
2. Jeunes nés entre 1968 et 1971 (26-29 ans en 1997).

Lecture : 71 % des jeunes nés entre 1963 et 1966 dont le premier logement personnel était un logement payé par les parents ou mis à leur disposition par leur famille, étaient scolaires ou étudiants l'année de leur emménagement dans ce logement.

Sources : enquête Jeunes, 1992 et enquête Jeunes et carrières, 1997, Insee.

28 ans, alors que la moitié des femmes nées entre 1963 et 1966 avaient un enfant avant 26 ans. Mais les premières paternités sont encore plus tardives et très concentrées à la fin de la période jeunesse : les trois quarts des hommes ont un premier enfant après 26 ans.

Si les âges de décohabitation et de première mise en couple sont restés pratiquement stables d'une génération à l'autre, ce n'est pas parce que la vitesse d'accès à l'emploi se serait stabilisée. En ce domaine, le retard s'est légèrement accentué si l'on considère l'ensemble des premiers emplois, quelle que soit la nature du contrat de travail. De plus, le recul a été nettement plus sensible pour accéder à un emploi stable. L'âge médian d'accès à un premier emploi (stable ou non) a progressé de moins d'un an, pour se situer à plus de 21 ans. Les entrées précoces au travail (avant 20 ans) ont surtout reculé tandis que la proportion de jeunes qui ont un premier emploi à 24 ou 25 ans augmentait sensiblement. En revanche, la part des entrées très tardives sur le marché du travail (au-delà de 26 ans) est restée à peu près identique d'une date à l'autre.

Le recul de l'âge d'accès au travail est encore plus marqué si l'on considère le premier emploi stable (cf. graphique V). L'âge médian auquel les jeunes occupent un emploi de ce type pour la première fois a été retardé d'un an et demi (plus de 23 ans dans le dernier groupe de générations). En 1992 comme en 1997, une partie importante des jeunes, notamment des femmes, n'accèdent à un emploi stable qu'après 27 ans. Cette proportion a encore augmenté d'une date à l'autre : un homme sur cinq et une femme sur quatre en 1992 ; 28 % des hommes

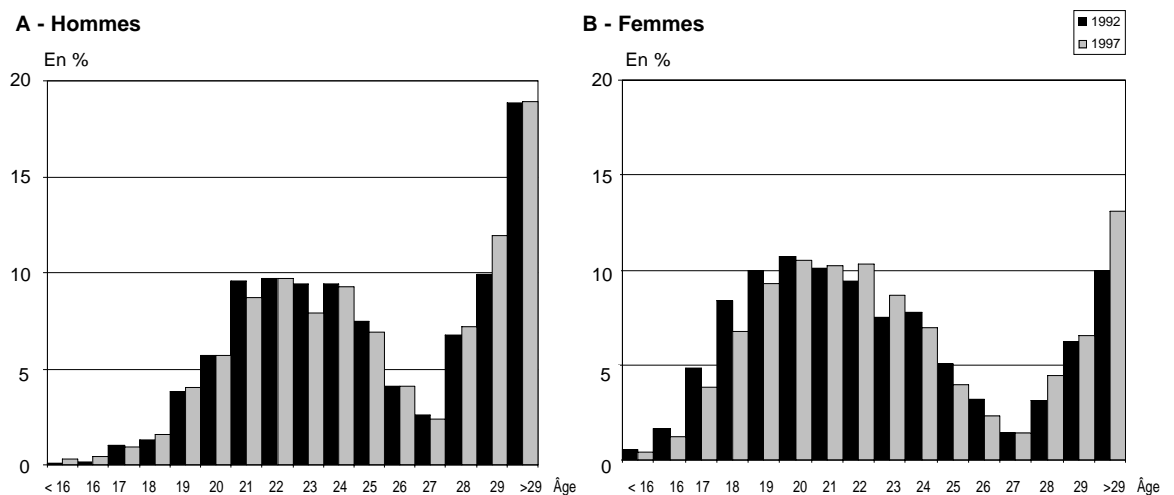
et 33 % des femmes sont dans ce cas en 1997. Parallèlement, l'accès précoce à l'emploi stable diminue : la part des jeunes qui y accèdent avant 20 ans est passée de 27 % à 15 % entre 1992 et 1997, de 36 % à 23 % chez les jeunes non diplômés.

Les attributs de l'indépendance

L'accès à l'indépendance propre à l'âge adulte est assez bien approché par la combinaison de trois critères : l'occupation d'un emploi stable qui garantit une certaine pérennité des moyens d'existence, l'occupation d'un logement payé par la personne elle-même qui est le signe d'une indépendance acquise à l'égard des parents, et enfin la formation d'un couple qui représente l'accès à une certaine stabilité affective. Bien sûr, on pourrait choisir d'autres critères, mais les enquêtes d'opinion régulièrement publiées (3) montrent que les jeunes envisagent leur avenir personnel selon une représentation relativement classique du travail et de la famille, assez cohérente avec ces attributs de l'indépendance. Ceux-ci ne seront d'ailleurs essentiellement utilisés que dans une visée comparative : quels sont les jeunes qui accèdent plus rapidement ou au contraire plus tardivement à ces statuts ?

3. Par exemple, une enquête réalisée par le CSA pour le magazine Phosphore en 1996 auprès d'un échantillon représentatif de lycéens montre que les trois éléments les plus importants pour réussir sa vie sont pour eux avoir un métier que l'on aime (81 %), être entouré de gens que l'on aime (61 %), fonder un foyer (46 %). 52 % déclarent attendre de leur future profession une sécurité d'emploi (sondage réalisé du 7 au 13 juin 1996 auprès d'un échantillon national représentatif de 800 lycéens de lycées professionnels, technologiques et généraux, publics et privés, selon la méthode des quotas).

Graphique IV
Répartition des âges de mise en couple par sexe et groupe de générations



Champ : générations 1963-1966 en 1992 et 1968-1971 en 1997.
Sources : enquête Jeunes, 1992, enquête Jeunes et carrières, 1997, Insee.

Une comparaison menée sur l'ensemble des générations étudiées dans l'enquête de 1997 (cf. encadré 1) montre qu'un quart des jeunes nés au début des années 50 accédaient avant 22 ans aux trois attributs de l'indépendance (emploi stable, logement indépendant, vie en couple) et entraient donc ainsi rapidement de plain-pied dans la vie adulte. Cette proportion a décliné à partir des générations nées au milieu des années 60 pour ne plus concerner que 8 % des membres des dernières générations étudiées (nées entre 1968 et 1971) (cf. graphique VI - A). Ce retard, d'une génération à l'autre, de l'âge auquel on possède les principaux attributs de l'âge adulte a été d'une ampleur équivalente parmi les jeunes, quel que soit leur niveau d'étude (cf. graphique VI - B). Seules les entrées très précoces dans la vie adulte (avant 20 ans) ont plus fortement régressé chez les non diplômés (elles concernaient 10 à 12 % des jeunes de ce niveau nés dans les années 50 et ont chuté de moitié) que chez les autres jeunes. Il n'y a là rien de surprenant : pour des raisons matérielles évidentes, les jeunes qui poursuivent des études peuvent difficilement s'installer de façon indépendante avant 20 ans. Ceux qui poursuivent des études jusqu'au bac ou au-delà n'étaient que 2 % dans les générations des années 50.

Si l'on prend une perspective moins exigeante, en considérant l'âge auquel on possède au moins un attribut de l'indépendance (cf. graphique VII - A), les taux d'accès sont évidemment plus précoces. Une proportion non négligeable des jeunes nés au début des années 50 (environ 15 %) étaient en effet pourvus dès 16 ans d'au moins un des attributs de l'âge adulte, un emploi presque toujours (15 % des jeunes nés en 1952-1953 occupaient un emploi de plus de 6 mois à 16 ans, 3 % vivaient en couple

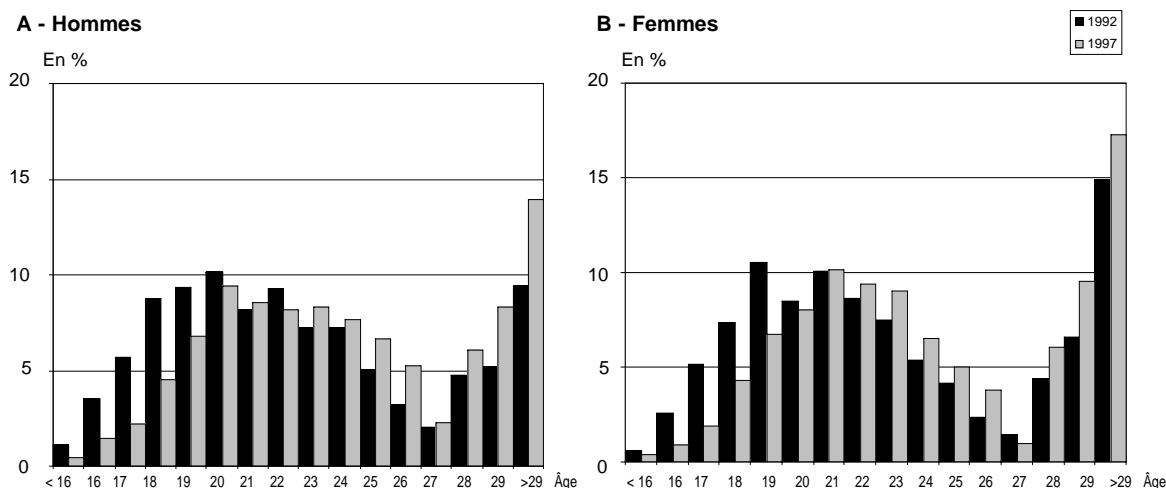
et 1 % habitaient un logement indépendant). Le taux d'accès à cet attribut décroît pourtant très rapidement dès les générations suivantes, notamment pour les jeunes sans diplôme (cf. graphique VII - B).

Une progression de la dépendance partiellement expliquée par les effets de structure, sauf pour les hommes bacheliers

Dans les générations des années 50, la dépendance complète, définie par la privation simultanée des trois attributs de l'indépendance (travail stable, logement indépendant, vie en couple) ne se prolongeait donc pas à un âge avancé : 3 % des jeunes de ces générations restaient dans cette situation au-delà de 24 ans. À partir des générations de la fin des années 60, ces pourcentages s'élèvent fortement pour être multipliés par 6 parmi les jeunes nés en 1970-1971 (18 %). La progression est plus forte chez les garçons que chez les filles et atteint son niveau le plus élevé parmi les hommes qui avaient au moins le bac en 1997. Parmi les hommes de ce niveau d'études nés en 1952-1953, 60 % ne restaient pas dépendants au-delà de 20 ans ; ils sont moins de 20 % dans ce cas parmi ceux nés en 1972-1973. En revanche, moins de 10 % des jeunes bacheliers nés en 1952-1953 prolongeaient au-delà de 24 ans une dépendance complète à l'égard de leurs parents ; ceux nés en 1970-1971 le font dans une proportion de 35 %. Chez les femmes bachelières, au contraire, les comportements de dépendance au-delà de 24 ans ont très peu progressé : ils ne concernent environ que 15 % d'entre elles dans les dernières générations.

Bien que moins forte, la prolongation d'une situation de dépendance est également sensible

Graphique V
Répartition des âges d'accès à un emploi stable



Sources : enquête Jeunes, 1992, enquête Jeunes et carrières, 1997, Insee.

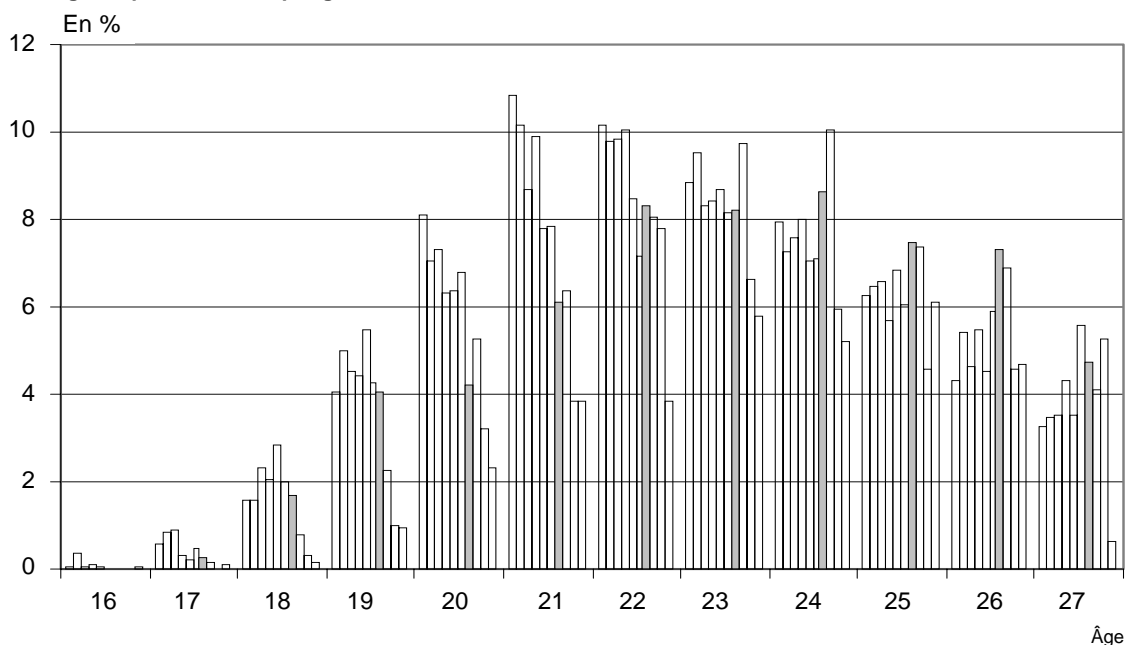
chez les non bacheliers : 16 % des garçons de ce niveau nés en 1970-1971 n'avaient acquis au moins un attribut de l'indépendance qu'après 25 ans (contre 2 % dans les premières générations) (cf. graphique VIII - A). La progression est beaucoup plus modérée chez les filles de même niveau qui se mettent plus souvent en couple rapidement lorsqu'elles sont dépourvus des attributs professionnels et résidentiels.

La prolongation de cette situation de dépendance n'a probablement pas le même sens pour tous les types de jeunes. Lorsqu'on raisonne toutes choses égales par ailleurs en contrôlant plusieurs caractéristiques du contexte familial, la probabilité d'être privé de tout attribut de l'indépendance jusqu'à 25 ans ne croît qu'à partir des générations nées à la fin des années 60 (cf. annexe 1). Elle reste très faible chez les bachelières et modérée chez les non

Graphique VI

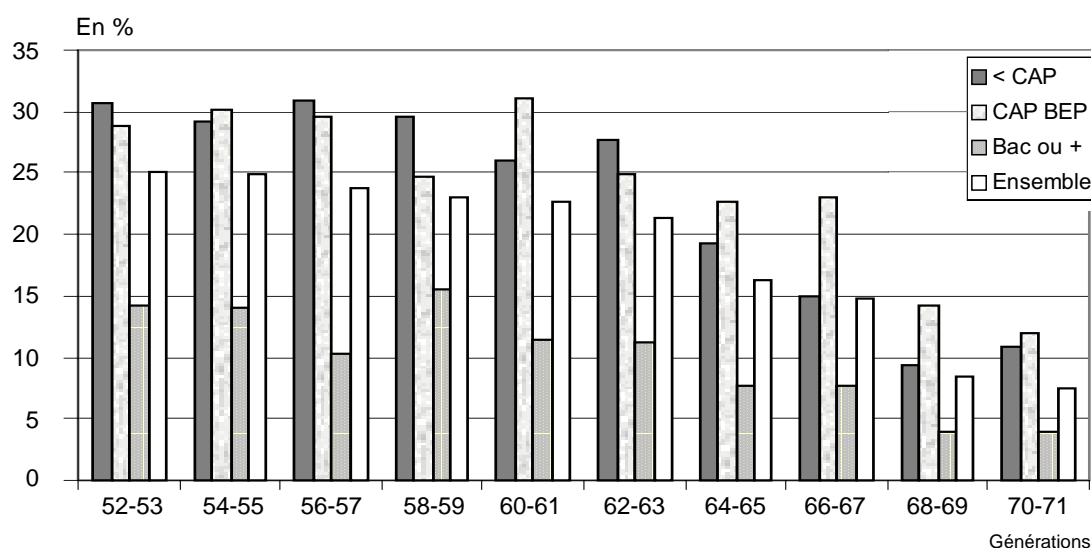
Accès à trois attributs de l'indépendance par groupe de générations

A – Âge du premier accès par génération



Lecture : à chaque âge, les histogrammes indiquent le % de jeunes ayant accédé pour la première fois aux trois attributs de l'indépendance (emploi stable, logement indépendant, vie en couple) pour chaque génération classée des plus anciennes (1952-1953) à gauche, aux plus récentes (1970-1971) à droite. La génération 1964-1965 est en grisé. Par exemple, 8 % des personnes nées en 1952-1953 ont eu un emploi stable, un logement indépendant et ont formé un couple pour la première fois à 20 ans, celles nées en 1964-1965 sont 4 % dans ce cas et les membres des dernières générations étudiées (1970-1971) ne sont plus qu'un peu plus de 2 %. Les individus qui n'avaient pas accédé en 1997 à l'ensemble de ces trois attributs ou qui l'ont fait après 27 ans ne sont pas représentés sur le graphique. Leur % est compris, entre 30 et 40 % dans les générations nées entre 1952 et 1967, il dépasse 50 % ensuite.

B – Accès avant 22 ans selon le niveau de diplôme et la génération



Source : enquête Jeunes et carrières, 1997, Insee.

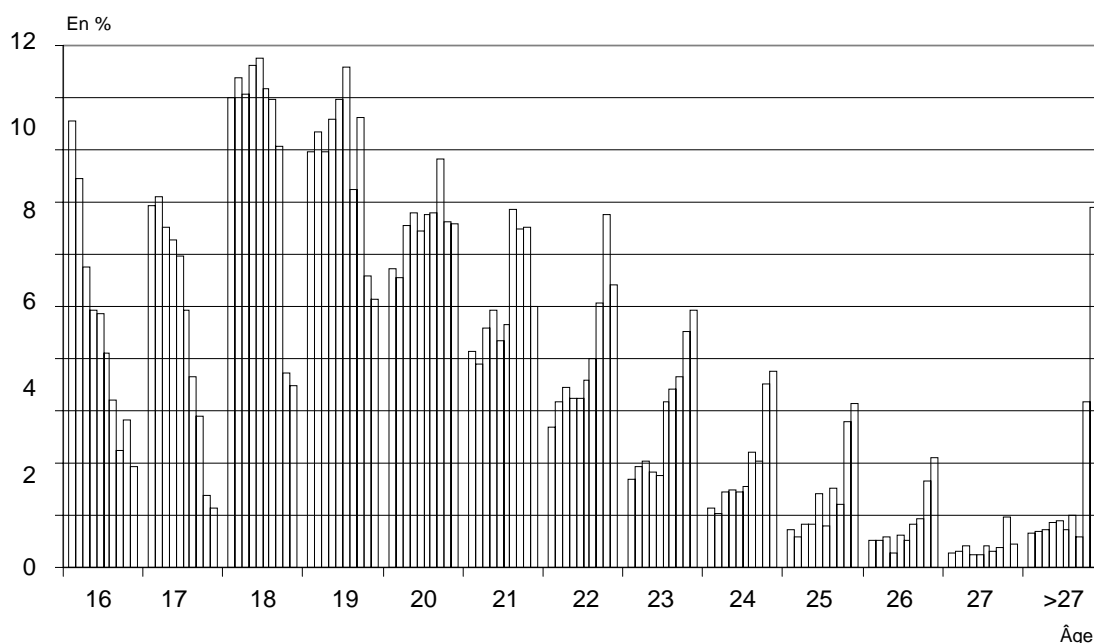
bacheliers des deux sexes (elle atteint environ 10 % pour les jeunes de ce niveau d'études nés en 1970-1971). À milieu familial donné, il n'y a donc pas, chez les jeunes moins diplômés, d'effet générationnel massif de prolongation de la dépendance au-delà de 24 ans. La prise en compte des effets de structure atténuée, notamment chez les hommes non bacheliers, l'effet propre de l'année de naissance révélé par les données descriptives.

Cet effet « pur » de la génération sur la vitesse des trajectoires d'accès à l'âge adulte pourrait tenir à la liberté plus grande qu'auraient les individus de gérer leur propre biographie du fait de l'influence déclinante du milieu social, de la famille et des rôles sexués (4).

4. Pour une présentation et une discussion de cette question et une analyse empirique dans un autre contexte national, cf. par exemple, Iedema, Becker et Sanders, 1997.

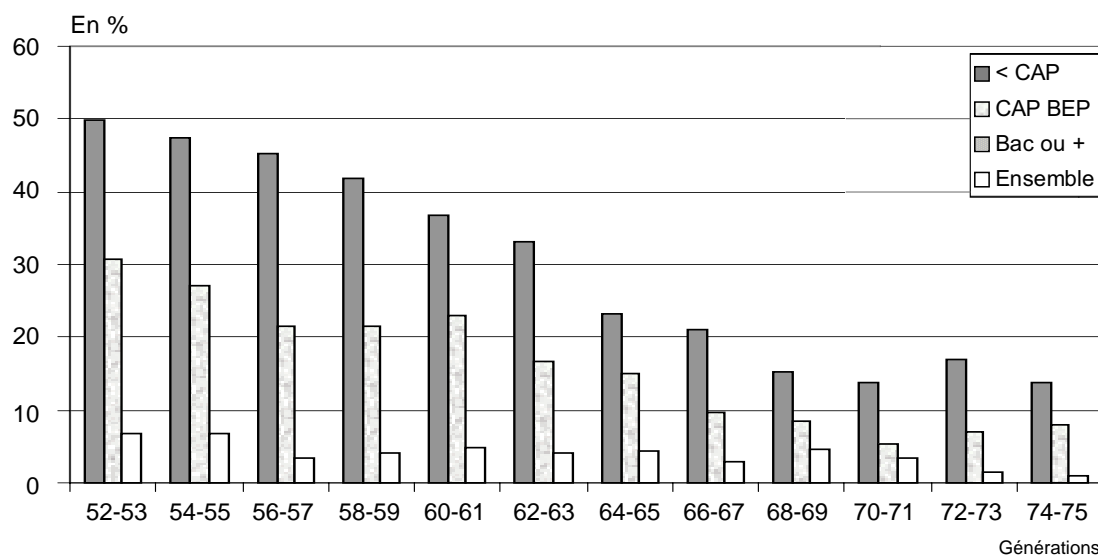
Graphique VII
Accès à au moins un attribut de l'indépendance

A – Âge du premier accès par génération



Lecture : à chaque âge, les histogrammes indiquent le % de jeunes de chaque génération qui ont pour la première fois accédé à cet âge à au moins un attribut de l'indépendance (travail stable, vie en couple ou logement indépendant). Les générations sont classées des plus anciennes (1952-1953) à gauche, aux plus récentes (1970-1971) à droite. Par exemple, 17 % des jeunes nés en 1952-1953 ont pour la première fois à 16 ans occupé un emploi stable, vécu en couple ou habité un logement indépendant ; ils ne sont plus que 4% dans ce cas dans la dernière génération.

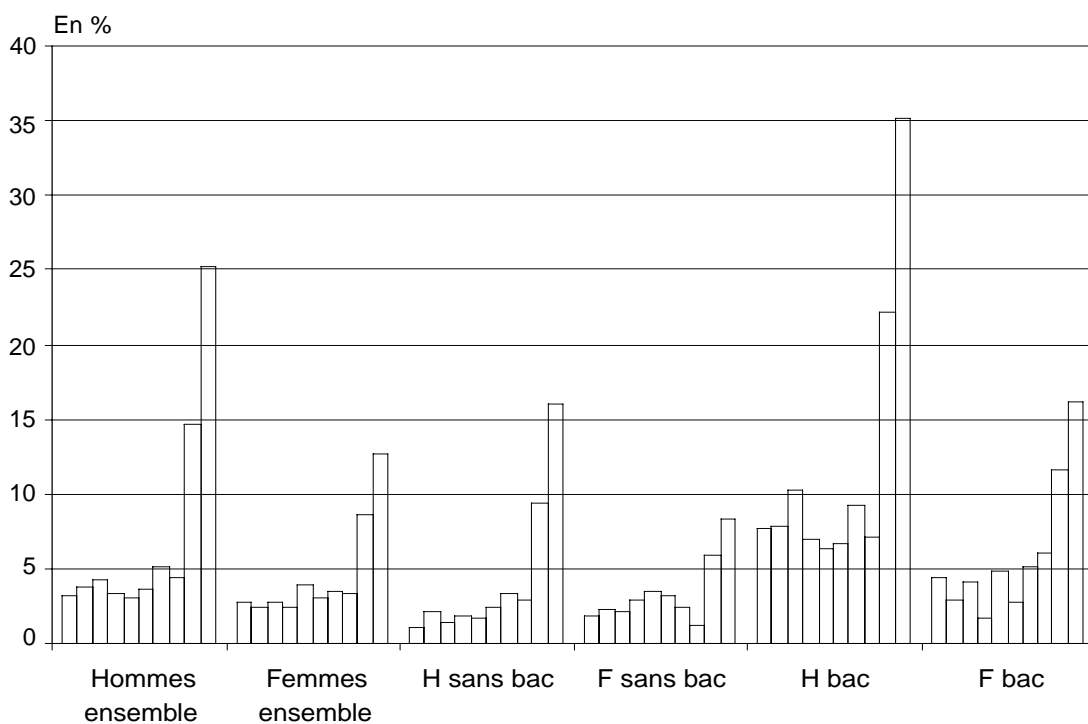
B – Accès avant 18 ans selon la génération et le niveau de diplôme (%)



Source : enquête Jeunes et carrières, 1997, Insee.

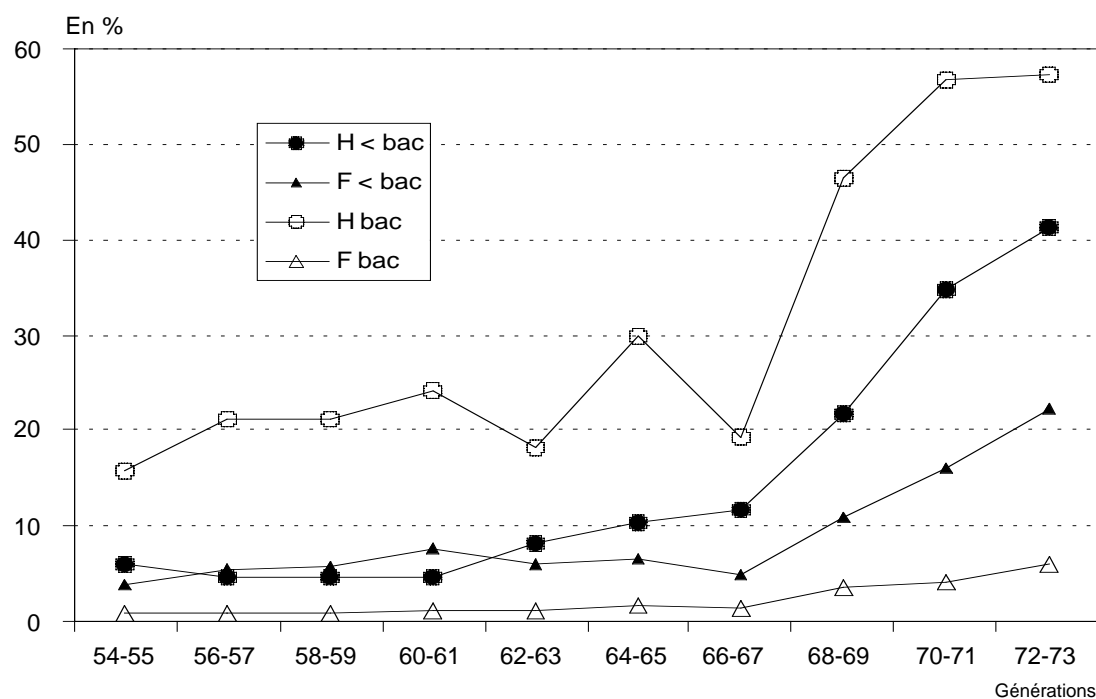
Graphique VIII
La dépendance complète

A – Évolution du taux de dépendance complète jusqu'à au moins 25 ans selon la génération, le sexe et le niveau d'études



Lecture : 2 % des hommes nés en 1952-1953 étaient dépourvus de tout attribut de l'indépendance jusqu'à 25 ans ou plus ; ils sont 25 % dans ce cas dans la dernière génération (1970-1971). Les générations sont, pour chaque modalité, ordonnées de gauche à droite (1952-1953, 1954-1955, ..., 1970-1971).

B – Probabilités toutes choses égales par ailleurs de n'avoir aucun attribut de l'indépendance jusqu'à 23 ans ou au-delà par génération, sexe et niveau de diplôme



Lecture : les probabilités sont calculées selon la formule : $p=1/[1+e^{-(\alpha+\beta)}]$ où β est le coefficient associé à la variable β dans sa modalité i et α est la constante du modèle logit.
 Source : enquête Jeunes et carrières, 1997, Insee.

Les résultats présentés ici montrent que ces effets de structure continuent d'exercer une influence qui réduit, sans l'effacer (sauf chez les bacheliers), l'effet spécifique de la génération. Ces effets peuvent être liés à l'allongement des études indirectement contrôlé dans le modèle par le niveau d'études des parents et aux difficultés grandissantes rencontrées pour trouver un emploi. Les résultats montrent en effet que les jeunes non bacheliers qui disent avoir rencontré *des difficultés d'ordre professionnel* dans leur jeunesse ont plus de chances de rester totalement dépendants jusqu'à 25 ans.

Deux autres facteurs structurels, lié à l'activité des parents, semblent intervenir. D'une part, les garçons non bacheliers dont la mère travaille sont nettement protégés d'une dépendance prolongée, comme si l'incitation au travail et à la prise d'indépendance se transmettait mieux dans un contexte de participation maternelle à l'activité. Il est possible également que les familles de deux actifs puissent plus facilement aider leurs enfants à s'installer (5). Or, cette participation des mères à l'activité a fortement augmenté : 37 % des jeunes nés en 1952-1953 avaient une mère en emploi au moment de la fin de leurs études ; ils sont 50 % dans la génération 1970-1971. Cette évolution a sans doute contribué à créer, au fil du temps, des conditions plus favorables au départ

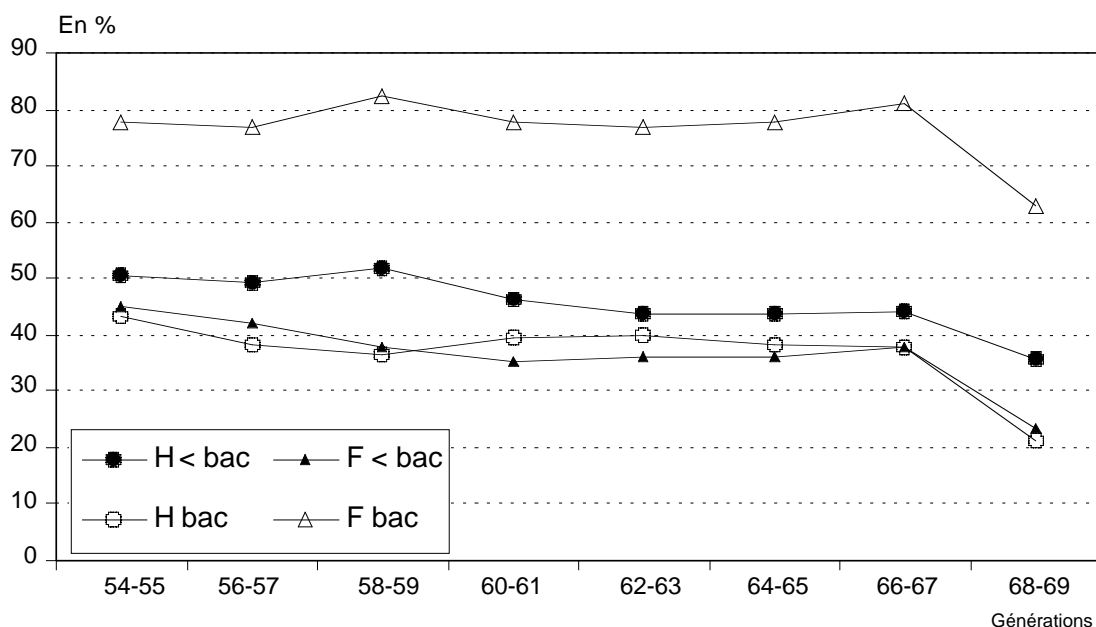
des garçons. D'autre part, les filles non bacheliers dont le père est chômeur sont nettement portées à prolonger la dépendance. Elles sont peut-être amenées à soutenir affectivement (et éventuellement matériellement, car si elles n'ont pas d'emploi stable, elles peuvent occuper des emplois de courte durée) leurs parents en difficulté en prolongeant leur séjour chez eux.

Un dernier élément de contexte est lié à la nationalité des parents : les personnes (et surtout les filles) dont le père est né dans un pays du Maghreb (4 % dans la génération 1952-1953, 7 % dans la génération 1970-1971, 10 % dans la génération 1976-1978) sont, toutes choses égales par ailleurs, plus portés à connaître une dépendance prolongée.

Si elle est restée modérée chez les non bacheliers, la probabilité d'être dépendant jusqu'à 25 ans s'est fortement amplifiée chez les hommes bacheliers qui semblent adopter des comportements de prolongation plus indépendants du contexte familial. Dans leur cas, le niveau d'études des parents et leur situation à l'égard de l'emploi (en dehors du chômage de la mère) n'exercent pas d'effet

5. Ce facteur ne joue pas pour les filles car elles sont plus précoces et trouvent souvent chez le partenaire avec lequel elles vont vivre en couple des moyens pour s'installer.

Graphique IX
Probabilités toutes choses égales par ailleurs d'acquérir 3 attributs de l'indépendance avant 28 ans par génération, sexe et niveau de diplôme



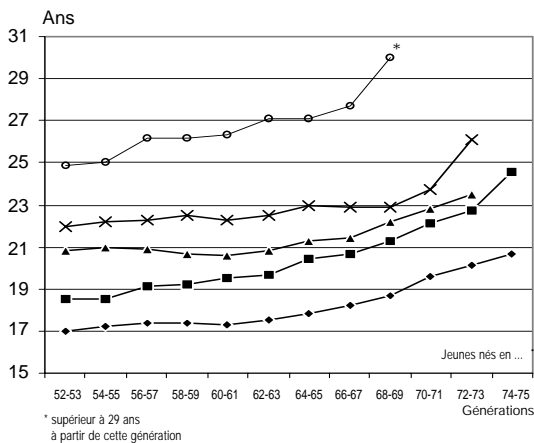
Lecture : les probabilités sont calculées selon la formule : $p = 1 / [1 + e^{-(\alpha + \beta_i)}]$ où β_i est le coefficient associé à la variable β dans sa modalité i et α est la constante du modèle logit présenté en annexe 1.

Source : enquête Jeunes et carrières, 1997, Insee.

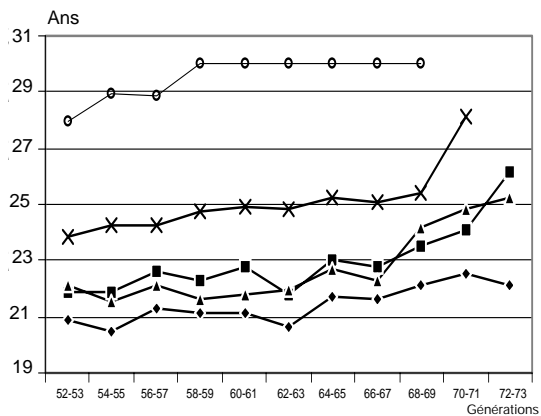
Graphique X

Âges médians de premier franchissement des seuils d'entrée dans la vie adulte des générations 1952-1953 aux générations 1974-1975, selon le sexe et le niveau d'études

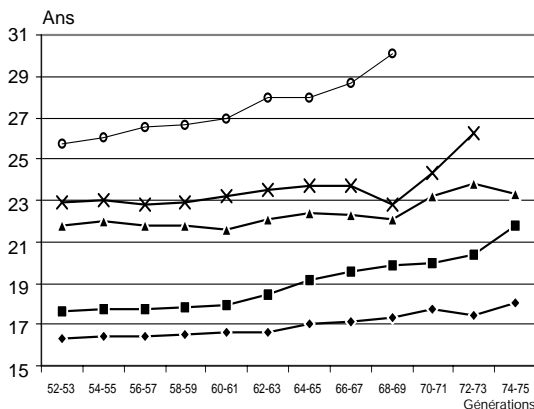
A – Ensemble



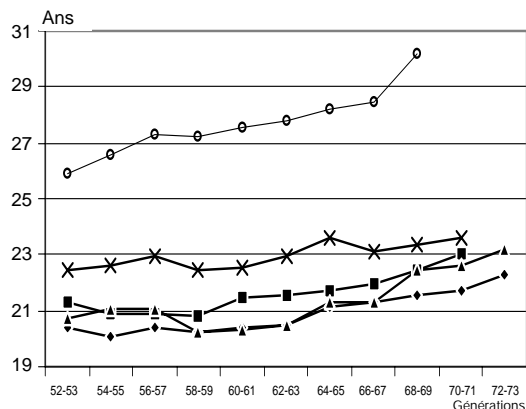
D – Bacheliers hommes



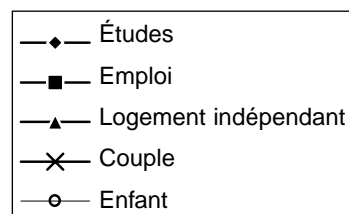
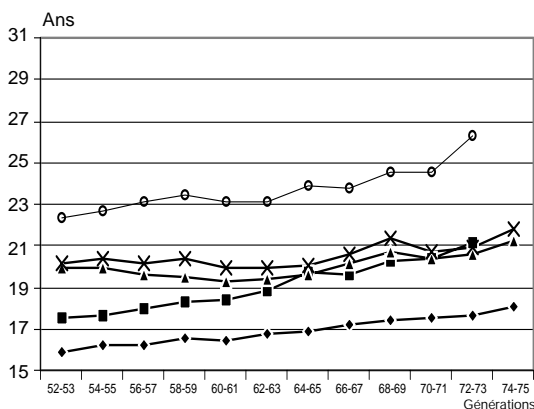
B – Non bacheliers hommes



E – Bacheliers femmes



C – Non bacheliers femmes



LECTURE : les apprentis ne sont pas comptés comme étudiants. L'emploi est le premier emploi de plus de six mois.
 Source : enquête Jeunes et carrières, 1997, Insee.

significatif. Le seul élément de contexte exerçant une forte influence est le lieu de résidence des parents (lorsque la personne interrogée vivait à leur domicile) : les bacheliers parisiens et ceux habitant des grandes villes ont plus de chances de vivre très tard sous la dépendance des parents.

Si l'on prend une condition d'âge moins exigeante – rester dépendant jusqu'à 23 ans au moins – les effets générationnels *toutes choses égales par ailleurs* sont bien sûr plus accentués (cf. graphique VIII – B). Les différences entre hommes et femmes s'accroissent : les premiers, qu'ils soient ou non bacheliers, connaissent une forte progression de la probabilité de dépendance jusqu'à cet âge, à partir des générations de la fin des années 60 ; les secondes, surtout lorsqu'elles sont bachelières, ont des chances beaucoup plus faibles de connaître cette situation.

Une indépendance de plus en plus tardive pour tous les jeunes

Si les jeunes connaissent des risques plus élevés d'être privés de tout attribut de l'indépendance pendant une partie de la jeunesse, leurs chances de parvenir malgré tout à une indépendance complète à la fin de la jeunesse se sont-elles maintenues ? La réponse est plutôt négative, mais le déclin reste modéré. Toutes choses égales par ailleurs, la probabilité de posséder trois attributs de l'indépendance avant 28 ans a, en effet, décru par rapport aux générations nées au début des années 50 (cf. graphique IX). Cependant, cette décroissance ne s'accroît vraiment que dans la dernière génération étudiée dont les membres sont nés en 1968-1969 (les générations suivantes sont trop jeunes en 1997 pour qu'on puisse connaître leur situation à 27 ans). Dans les générations précédentes, la probabilité d'être totalement indépendant avant 28 ans n'avait décru que modérément et était même restée stable pour les femmes bachelières. Les femmes non bachelières ont vu leurs chances d'accès à l'indépendance s'affaiblir plus nettement : celles nées en 1954-1955 avaient 45 % de chances d'y parvenir avant 28 ans, celles nées en 1968-1969 n'en ont plus que 23 %. Des études ultérieures devront confirmer si ce déclin, véritablement amorcé chez les jeunes nés à la fin des années 60, s'est confirmé dans les générations suivantes.

D'autres variables exercent également un effet significatif sur cette probabilité d'accès : la situation du père et surtout de la mère, l'origine nationale des parents. Avoir une mère qui travaille ou qui a travaillé constitue un facteur très favorable pour accéder à l'indépendance avant 28 ans,

surtout pour les jeunes non bacheliers : par rapport à l'ensemble des hommes non bacheliers, ceux qui ont une mère qui travaille ont 10 % de chances supplémentaires d'être totalement indépendants avant 28 ans. Avoir des parents retraités (au moment de la fin des études de l'enquêté) constitue, au contraire, un frein. Mais, dans ce cas, l'effet de l'âge des parents est peut-être plus important que leur situation d'activité : des parents âgés acceptent peut-être plus facilement d'héberger ou d'aider leurs enfants que ne le font ou que ne le peuvent des parents plus jeunes. Enfin, les non bacheliers et surtout les garçons parmi eux, dont un parent au moins est originaire du Maghreb connaissent, toutes choses égales par ailleurs, un retard plus marqué que la moyenne des jeunes pour accéder à l'indépendance complète. Soit ces jeunes repoussent d'eux-mêmes le moment de s'établir de manière indépendante, soit ils rencontrent des difficultés spécifiques pour trouver un emploi et un logement ou former un couple.

Les écarts entre étapes scolaires-professionnelles et étapes familiales se resserrent

On a jusqu'ici implicitement raisonné comme si les jeunes accédaient simultanément aux principaux attributs de l'indépendance (le travail, le logement, la vie en couple). On sait que ce n'est pas le cas. Mais, quel écart sépare ces événements et comment cet écart a-t-il varié d'une génération à l'autre ?

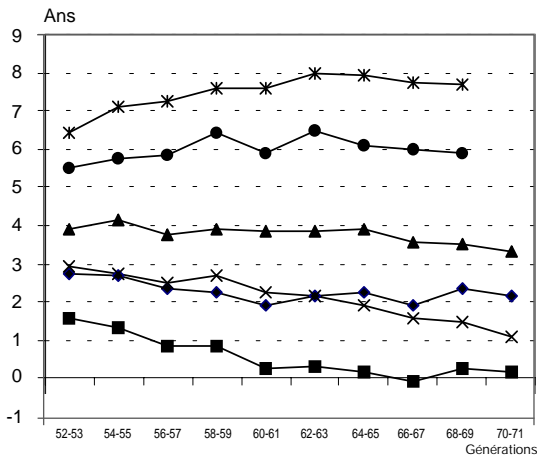
L'étude de cette question sera précédée de la présentation de l'évolution, sur l'ensemble du spectre des générations enquêtées en 1997, des âges de franchissement des principaux seuils (cf. graphique X). Certains seuils ont connu une assez longue phase de stabilité avant de reculer plus vivement, à partir des générations nées au milieu des années 60 pour la fin des études et l'accès à un logement indépendant, ou des générations du début des années 70 pour la vie en couple. Le recul de l'âge d'accès au premier emploi comme de l'âge du premier enfant a été amorcé depuis plus longtemps puisqu'il s'enclenche dès les générations des années 50.

Outre la généralisation du retard dans les générations des années 70, une autre tendance se dégage nettement : la dispersion des âges auxquels sont franchies ces différentes étapes s'accroît fortement dans les dernières générations étudiées. Quatre ans, par exemple, séparaient le quart des jeunes les plus rapides à accéder à un logement indépendant de ceux qui y parvenaient le plus tard dans les

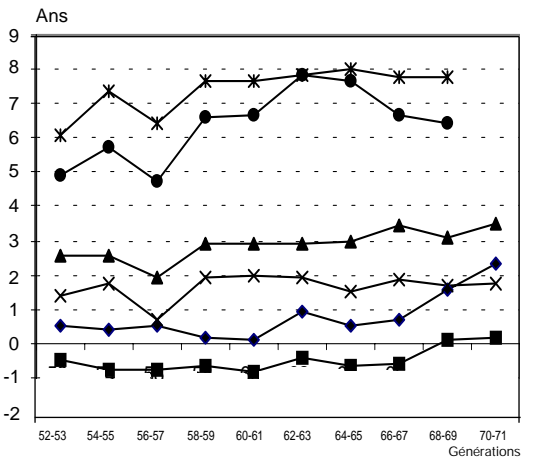
Graphique XI

Durées médianes entre les étapes scolaires-professionnelles et les étapes familiales selon le sexe, la génération et la possession ou non du baccalauréat en 1997

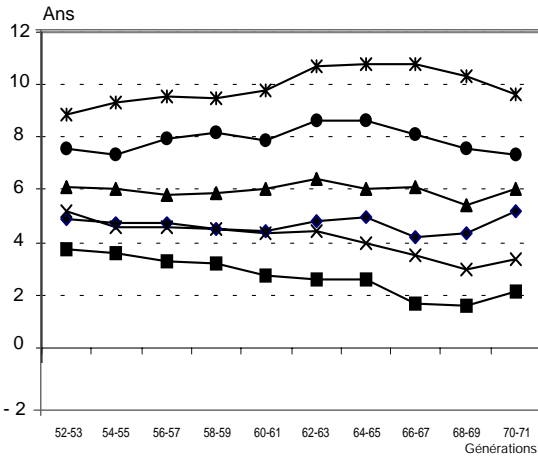
A – Ensemble des personnes enquêtées



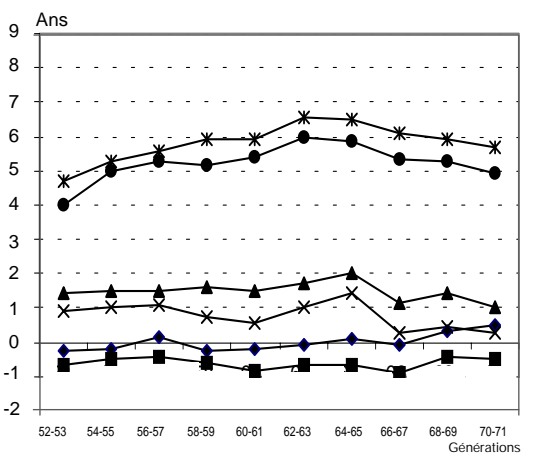
D – Bacheliers hommes



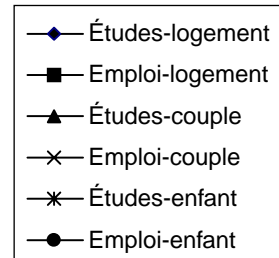
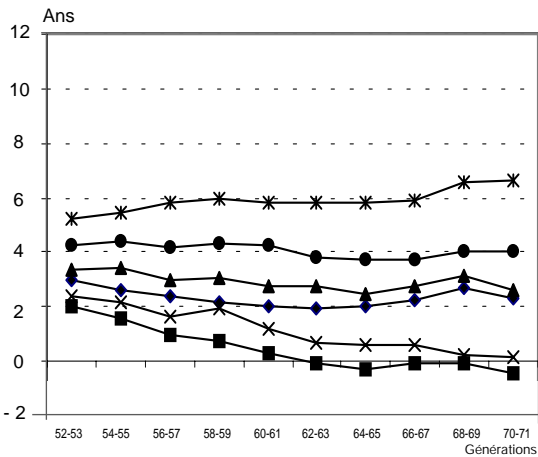
B – Non bacheliers hommes



E – Bacheliers femmes



C – Non bacheliers femmes



Lecture : la moitié des jeunes nés en 1952-1953 ont eu un premier enfant plus de 6 ans et demi après la fin de leurs études. Le premier emploi est un emploi de plus de 6 mois. Sont exclues les personnes qui n'ont connu aucun des deux événements. Pour ceux qui n'en ont connu qu'un, l'autre est défini, par convention, comme s'étant produit en 2000. Les durées concernant la naissance du premier enfant n'ont pas été calculées lorsque plus de la moitié des membres d'une génération n'avaient pas franchi cette étape.

Source : enquête Jeunes et carrières, 1997, Insee.

générations du début des années 50 ; le même écart est de près de 7 ans dans la génération 1970-1971. Des constatations du même ordre se font dans les autres domaines.

L'adoption de comportements retardataires, quelle qu'en soit la cause (ou les causes), ne semble donc pas s'exercer de manière uniforme sur l'ensemble des jeunes : certains sont de plus en plus tardifs, tandis que d'autres demeurent relativement précoces. C'est patent, par exemple, dans le domaine de la vie en couple. Des générations du début des années 50 jusqu'à celles du début des années 70, le quart des jeunes les plus précoces formaient toujours une union entre 20 et 21 ans. Dans le même temps, le quart des jeunes les plus tardifs dépassaient 25 ans et demi pour une telle union (parmi les jeunes nés en 1952-1953) et 28 ans et demi dans la génération 1970-1971. Les normes d'âge qui enjoignent de franchir certaines étapes à l'intérieur de certaines limites d'âge semblent donc s'être affaiblies.

L'examen du graphique X suggère que l'ampleur du retard a été à peu près équivalente pour les différents seuils, sauf peut-être pour les âges de formation d'un couple et de naissance d'un premier enfant qui connaissent un report beaucoup plus marqué dans les dernières générations. L'évolution d'ensemble semble aussi dépendre en partie d'effets de structure : le retard constaté pour l'ensemble des personnes enquêtées est plus marqué que pour chacun des niveaux de formation pris isolément. L'explication la plus probable est que l'arrivée, dans chaque nouvelle cohorte, de jeunes poursuivant plus tardivement des études a contribué à accentuer le retard moyen.

Les jeunes qui sont tardifs dans un domaine ne sont pas forcément les mêmes que les retardataires dans un autre domaine. Pour examiner l'évolution de l'écart entre les étapes, il convient donc de raisonner sur les durées elles-mêmes qui séparent les événements.

Les données descriptives montrent que les écarts entre les étapes, scolaires et professionnelles d'un côté, familiales (logement indépendant, vie en couple, naissance du premier enfant) de l'autre, ont eu plutôt tendance à se resserrer (cf. graphique XI). C'est notamment le cas pour la durée qui sépare l'accès au premier emploi de l'emménagement dans un logement indépendant : chez les jeunes non bacheliers, la durée médiane séparant ces deux événements a baissé de deux ans de la génération 1952-1953 aux générations du début des années 70. L'écart médian séparant l'accès à l'emploi de la formation d'un premier couple

a diminué dans des proportions équivalentes. Le recul de l'âge d'accès à l'emploi n'a donc pas été intégralement reporté sur les âges auxquels les jeunes s'installent de façon indépendante et forment un couple. L'arrivée du premier enfant semble, en revanche, repoussée au-delà du retard induit par la prolongation des études et l'allongement de l'accès à l'emploi.

On ne peut cependant s'en tenir aux statistiques descriptives, car les données de calendrier sont tronquées pour les événements familiaux des dernières générations. Plus les générations sont récentes, plus nombreux sont leurs membres qui n'avaient pas encore franchi en 1997 l'une ou l'autre des étapes étudiées. Un modèle de durée sera donc utilisé (cf. encadré 2). Il permettra de contrôler la censure à droite des données ainsi que l'effet des principales caractéristiques des enquêtés. On pourra ainsi apprécier dans quelle mesure se manifeste ou non un effet de génération, dégagé des transformations structurelles des populations, dans la variation de ces durées.

Une accélération de l'accès à l'indépendance après la fin des études et le premier emploi

Les modèles de durée confirment de forts effets de génération sur la baisse des écarts entre la fin des études et l'accès à un premier emploi d'une part, l'emménagement dans un logement indépendant et la formation d'un premier couple d'autre part (cf. annexes 2 et 3). Ce raccourcissement de la durée de la transition entre les étapes professionnelles et certaines étapes familiales de l'entrée dans la vie adulte (toutes ne sont pas concernées), s'est enclenché dans les générations du début des années 60. Il a été particulièrement fort chez les jeunes non bacheliers pour la durée séparant le premier emploi stable du premier logement et de la première mise en couple : par exemple, toutes choses égales par ailleurs, les hommes non titulaires du bac nés en 1972-1973 (6) ont mis cinq ans de moins pour accéder à un premier logement indépendant et six ans de moins pour former un couple après leur premier emploi stable que leurs homologues nés en 1952-1953.

Il n'est pas étonnant que cet écart se soit le plus réduit chez les non bacheliers. D'une part, ces derniers ont été plus concernés que les jeunes plus

6. Par prudence, on ne commentera pas les données des annexes 2 à 4 concernant les générations nées après 1973 pour lesquelles la troncature est trop importante et introduit un doute sur la fiabilité des résultats. Parmi les jeunes nés entre 1974 et 1978, 96 % n'avaient pas eu d'enfants en 1997 et 85 % n'avaient pas connu une première expérience de couple.

diplômés par les difficultés croissantes d'accès à l'emploi ; le retard pris par chaque nouvelle génération dans ce domaine a ainsi contribué à réduire l'écart avec l'âge d'accès au logement ou à la vie en couple. D'autre part, terminant plus tôt leurs études, ces jeunes disposaient d'une amplitude potentielle de réduction entre les deux étapes plus étendue. Le moment où les jeunes ressentent le besoin de quitter leurs parents et de vivre en couple dépend, pour une part, de facteurs psychologiques qui ne se manifestent pas avant un certain âge. C'est ce qui explique que la durée de transition entre la fin des études et l'indépendance soit plus élevée chez les jeunes non bacheliers, quelle que soit la génération (cf. graphique XI – B à E). L'âge de fin d'études ou d'accès à l'emploi peut ainsi s'élever sans avoir forcément beaucoup d'influence sur les étapes familiales qui sont de toute façon beaucoup plus tardives. La durée qui sépare ces deux séries d'événements s'en trouve réduite d'autant.

Chez les bacheliers, la durée entre ces étapes, toutes plus tardives, est beaucoup plus courte (cf. graphique XI – D et E). On peut supposer, soit que les décisions les concernant sont prises plus souvent de façon concomitante, soit que la variation de l'âge d'accès à l'une d'entre elles a un effet plus direct sur l'autre que lorsque elles sont séparées par plusieurs années. C'est ce qui pourrait expliquer que la durée entre les études, l'emploi et l'accès à un logement indépendant soit beaucoup moins sensible à l'effet générationnel chez les bacheliers que chez les non bacheliers. Cet effet se manifeste malgré tout dans les dernières générations de bacheliers dans le sens d'une réduction de l'écart entre l'accès à l'emploi – et surtout l'emploi stable – et le moment du premier logement indépendant et de la première mise en couple (cf. annexe 2).

Dans l'ensemble, la prolongation des études et l'obtention plus tardive d'un emploi ont donc eu pour effet de réduire, dans les générations les plus récentes, l'attente qui suit la fin de la scolarité initiale et la première activité professionnelle, et qui précède l'accès à l'indépendance symbolisée par l'occupation d'un logement personnel et la formation d'un couple. Cette évolution n'est pas contradictoire avec la tendance à l'allongement de l'accès à une forme d'indépendance complète. Bien au contraire, le retard (par rapport aux générations précédentes) mis à rassembler les atouts scolaires et économiques qui semblent aujourd'hui nécessaires aux jeunes et à leur famille pour réussir leur entrée dans la vie, accroît probablement l'impatience d'y parvenir lorsqu'on a enfin ces atouts en main.

En tout cas, l'ensemble de ces résultats fait pièce à l'idée communément admise que les jeunes se complairaient de plus en plus dans une dépendance prolongée à l'égard des parents. Si l'accès à l'indépendance a pu être retardé, il l'a été moins en moyenne que ce qu'aurait impliqué un report intégral du retard dû à la prolongation des études.

Un retard plus marqué de la naissance d'un premier enfant dans les dernières générations de bacheliers

Comme le suggéraient les données descriptives (cf. graphique XI), l'évolution est différente en ce qui concerne l'écart entre les étapes scolaires et professionnelles et la naissance du premier enfant (cf. annexe 4). Sur ce dernier point plus encore que sur les premiers, les comportements s'opposent selon le niveau d'études. Chez les non bacheliers, la tendance au resserrement, bien que moins forte que pour le logement ou le couple, est

Encadré 2

L'ESTIMATION D'UN MODÈLE DE DURÉE PARAMÉTRIQUE

Si l'on considère la durée écoulée entre deux événements de la vie professionnelle ou familiale d'un jeune, il est intéressant d'examiner comment cette durée s'est modifiée à travers les différentes générations. Pour analyser ces évolutions, il s'agit de tenir compte également des changements socio-démographiques qui pourraient contribuer à les expliquer. C'est pourquoi, un modèle de durée paramétrique a été estimé.

Si D_i^* désigne la durée analysée, alors le modèle s'écrit simplement de la manière suivante :

$$D_i^* = \sum_i \lambda_i X_i^i + \sum_{j=54}^{72} \mu_j I_j + \varepsilon_i \quad (1)$$

où les X^i désignent les caractéristiques socio-démographiques et les I_j des indicatrices de génération de naissance (j désigne l'année de naissance). Ainsi, μ_j désigne le nombre d'années d'écart sur la durée expliquée entre la génération j et la génération née en 1952-1953 (qui constitue la référence). Et ce, *toutes choses égales par ailleurs*, c'est-à-dire net des évolutions des co-variables figurant dans l'équation de régression.

Parmi les durées observées, certaines sont toutefois censurées : si l'un des événements ne s'est pas encore déroulé, on ne connaît qu'une borne inférieure ou supérieure à la durée D_i^* . L'estimation tient compte de ces censures. Elle utilise la méthode du maximum de vraisemblance.

confirmée, du moins pour la durée qui sépare l'emploi du premier enfant. Chez les bacheliers, au contraire, la durée de la transition entre les études ou l'emploi et la première naissance s'est allongée dans les dernières générations : les hommes nés en 1972-1973, par exemple, attendent 4 ans et demi de plus que ceux nés en 1952-1953 pour avoir un premier enfant après leur premier emploi. Cet allongement est moins fort et moins significatif si l'on considère l'emploi stable, mais il se manifeste néanmoins.

La rapidité mise pour former un couple après avoir obtenu un emploi qui semble se manifester dans les toutes dernières générations de bacheliers, ne se fait pas sentir pour engager une première paternité ou une première maternité. En ce domaine, les jeunes n'ont pas renoncé à prendre leur temps, malgré une indépendance économique toujours plus tardive.

En dehors de la génération, cinq autres séries de variables interviennent dans la variation de la durée entre ces événements. Tout d'abord, avoir un père faiblement doté sur le plan scolaire contribue à retarder l'accès à l'indépendance après les études et l'emploi des garçons non bacheliers. Deux raisons peuvent expliquer ce résultat. En premier lieu, ces familles, situées au bas de la hiérarchie des diplômes, sont également situées au bas de la hiérarchie des revenus. Elles rencontrent sans doute plus de difficultés à aider leurs fils à s'installer. En second lieu, le niveau d'études du père est très fortement corrélé au niveau d'études des enfants : ceux qui ont un père sans diplôme sortent beaucoup plus précocement du système scolaire sans pour autant s'installer beaucoup plus vite dans un logement indépendant car ils rencontrent des difficultés pour trouver un emploi ou n'accèdent qu'à des emplois mal rémunérés.

Avoir une mère qui n'a jamais travaillé accélère, toutes choses égales par ailleurs, l'accès à l'in-

dépendance des filles non bachelières une fois les études terminées ou un emploi obtenu : elles mettent environ un an de moins que les filles de même niveau dont la mère travaillait (au moment de la fin des études de la personne enquêtée) pour accéder à un logement, former un couple et avoir un premier enfant. Les mères au foyer transmettent peut-être à leurs filles, lorsque celles-ci n'ont pas poursuivi d'études longues qui les inciteraient à se consacrer d'abord à leur vie professionnelle, le désir d'engager rapidement une vie familiale.

Les jeunes dont le père est retraité ont également plus vite un logement après les études ou l'emploi que ceux dont le père travaille. Ce résultat peut s'expliquer par le fait que les jeunes dans cette situation sont particulièrement tardifs pour accéder à une indépendance complète (cf. supra). Aussi, lorsqu'ils ont décidé de le faire, les étapes se succèdent-elles rapidement.

Avoir de nombreux frères et sœurs contribue à accélérer l'accès à l'indépendance après les études et l'emploi et contribue surtout à rendre plus précoce la naissance d'un enfant, notamment chez les filles (cette réduction est de faible ampleur mais très significative), comme si l'habitude de vivre dans une famille nombreuse et, peut-être, de suppléer la mère dans ses tâches éducatives, engageaient plus vite ces jeunes femmes à connaître elles-mêmes l'expérience de la maternité.

Enfin, les Parisiens et surtout les jeunes femmes parmi eux, sont toujours plus tardifs que les provinciaux pour s'établir de manière indépendante, former un couple et avoir un enfant après leur premier emploi. L'allongement de la phase de jeunesse entre la première indépendance économique et la fondation d'une famille est plus marqué dans la capitale. □

L'auteur remercie les relecteurs des versions précédentes de cet article, dont Daniel Verger, pour leur lecture critique et leurs suggestions, et tout particulièrement Philippe Zamora pour son aide précieuse dans l'exploitation des données.

BIBLIOGRAPHIE

Attias-Donfut C. (1995), *Les solidarités entre générations : vieillesse, familles, État*, ouvrage collectif, Paris, Nathan.

Crenner E. (1999), « Familles je vous aide », *Insee Première*, n° 631.

Galland O. (1995), *Le monde des étudiants*, ouvrage collectif, Paris, PUF, collection Sociologies.

Galland O. (1995), « Une entrée plus tardive dans la vie adulte », *Économie et Statistique*, n° 283-284, pp. 33-52.

Herpin N. et Verger D. (1997), « Les étudiants, les autres jeunes, leur famille et la pauvreté », *Économie et Statistique*, n° 308-309-310, pp. 211-228.

Iedema J., Becker H. A. et Sanders K. (1997), « Transitions into Independence : A Comparison of Cohorts Born since 1930 in The Netherlands », *European Sociological Review*, vol. 13, n° 2, pp. 117-137.

Paugam S. et Zoyem J.-P. (1997), « Le soutien financier de la famille : une forme essentielle de solidarité », *Économie et Statistique*, n° 308-309-310, pp. 187-210.

LA DÉPENDANCE PROLONGÉE : RÉGRESSION LOGISTIQUE
AUCUN ATTRIBUT DE L'INDÉPENDANCE JUSQU'À...

	Hommes sans bac		Femmes sans bac		Hommes avec bac		Femmes avec bac	
	25 ans	23 ans	25 ans	23 ans	25 ans	23 ans	25 ans	23 ans
Nombre d'enfants	0,013	0,046	- 0,022	0,021	0,009	- 0,015	0,054	0,040
Pays naissance parents								
France	1,01	- 0,05	- 0,82***	- 0,67***	- 0,49*	- 0,26	0,86	0,67
Maghreb	1,90	0,64***	0,77***	0,70***	0,29	0,38	1,91	1,38
Autre	0,94	- 0,26	0,01	- 0,01	- 0,57	- 0,20	1,32	0,97
<i>Inconnu</i>								
Pbs familiaux (1)	- 0,14	- 0,10	- 0,27	- 0,08	- 0,25	- 0,21**	- 0,36*	- 0,18**
Pbs judiciaires (1)	- 0,01	- 0,02	- 0,22	- 0,14	- 0,16	0,02	- 2,53	- 0,62
Pbs matériels (1)	- 0,02	0,07	- 0,25	- 0,45***	- 0,14	- 0,26**	- 0,22	- 0,30***
Pbs professionnels (1)	0,40***	0,21*	0,39*	0,03	- 0,25	- 0,08	- 0,37	- 0,03
Pbs de santé (1)	0,13	0,03	0,28**	0,32***	0,08	- 0,22**	- 0,02	- 0,19**
Autres problèmes	0,21	0,26	- 0,01	- 0,29	0,99***	0,50	- 2,86	- 0,07
Études mère								
<= BEPC	0,33	0,35*	- 1,35	- 0,02	0,45	0,01	0,18	0,16
CAP-BEP	0,87***	0,84***	- 0,73	0,64***	0,77	0,39*	0,75**	0,46**
=> Bac	- 1,65***	- 0,29	- 1,15	0,35	0,85	0,39*	0,33	0,32
Inconnue	0,31	- 0,50	3,60	- 0,24	1,22	0,12	- 0,87	- 0,33
<i>Ne sait pas</i>								
Situation mère (2)								
Travaille	- 0,52***	- 0,42***	0,24	- 0,43***	- 0,23	- 0,33***	- 0,08	- 0,13
Chômage	0,37	0,22	1,11	0,46	1,20***	0,64**	0,10	- 0,05
Retraitée	0,40*	0,25	1,72	0,41*	- 0,02	0,01	- 0,03	0,34**
Ne travaille plus	- 0,10	- 0,29**	0,75	- 0,15	- 0,26	- 0,07	- 0,18	- 0,07
Jamais travaillé	- 0,12	- 0,26*	0,86	- 0,02	0,35	0,10	- 0,61***	- 0,31**
<i>Inconnue</i>								
Études père								
<= BEPC	- 0,14	- 0,19	1,20	- 0,18	- 0,36	0,13	- 0,15	- 0,07
CAP-BEP	0,02	- 0,04	1,18	- 0,10	0,09	0,27	- 0,10	0,22
=> Bac	0,29	0,68***	1,05	- 0,49*	- 0,12	0,32	0,02	0,51***
Inconnu	- 0,62	- 0,36	1,50	0,40	- 0,27	- 0,36	0,11	0,07
<i>Ne sait pas</i>								
Situation père (2)								
Travaille	- 0,47***	- 0,32***	- 0,57***	- 0,30**	- 0,24	- 0,14	0,00	0,02
Chômage	- 0,29	- 0,21	0,40	0,75***	0,29	0,23	0,39	- 0,08
Retraité	0,25	0,12	0,07	- 0,00	0,06	0,32**	0,51*	0,17
Autre inactif	- 0,08	0,14	0,05	- 0,12	- 0,42	- 0,83***	- 0,91	- 0,38
<i>Inconnu</i>								
Agglomération (3)								
Paris	0,32	- 0,05	0,34	- 0,04	0,53***	0,47***	0,42**	0,40***
> 200 mille	0,65***	0,53***	0,34*	0,51***	0,26**	0,12	0,69***	0,48***
20-200 mille	- 0,37*	- 0,02	- 0,16	- 0,11	- 0,11	- 0,11	0,01	- 0,15*
5-20 mille	- 0,22	- 0,19*	- 0,24	- 0,20	- 0,30	- 0,06	- 0,63***	- 0,27***
< 5 mille								
Génération								
52-53								
54-55	- 0,28	- 0,52**	- 0,30	- 0,66***	- 0,26	- 0,74***	- 0,57	- 0,64***
56-57	- 0,65*	- 0,85***	- 0,41	- 0,36*	0,05	- 0,37***	- 0,24	- 0,62***
58-59	- 0,49	- 0,83***	- 0,03	- 0,25	- 0,50*	- 0,36**	- 1,25***	- 0,73***
60-61	- 0,67**	- 0,83***	0,41*	0,05	- 0,52**	- 0,20	0,08	- 0,32*
62-63	- 0,14	- 0,21	0,20	- 0,20	- 0,45*	- 0,56***	- 0,56*	- 0,37**
64-65	0,23	0,04	- 0,06**	- 0,15	- 0,12	0,08	0,12	0,03
66-67	0,11	0,17	- 0,80	- 0,41*	- 0,55**	- 0,48***	0,25	- 0,19
68-69	1,24***	0,91***	0,35	0,42**	0,93***	0,80***	0,88***	0,80***
70-71	1,71***	1,56***	0,93***	0,86***	1,65***	1,21***	1,39***	0,97***
72-73		1,84***		1,28***		1,23***		1,37***
Constante	- 3,89	- 2,19	- 3,28	- 2,53	- 1,76	- 0,94	- 10,54	- 4,14

1. A connu des problèmes de ce type avant 25 ans.
2. Au moment de la fin des études de la personne enquêtée.
3. Quand l'enquêté habitait chez ses parents.

Lecture : en italique : modalités références ; les effets significatifs au seuil de 1 % ont 3 étoiles, 2 étoiles au seuil de 5 %, 1 étoile au seuil de 10 %.

Source : enquête Jeunes et carrières, 1997, Insee.

**ANALYSE PARAMÉTRIQUE DE LA DURÉE ENTRE LA FIN DES ÉTUDES,
LE PREMIER EMPLOI ET LE LOGEMENT INDÉPENDANT**

	Études - logement indépendant (1)				1 ^{er} emploi - logement indépendant (2)				1 ^{er} emploi stable - logement indépendant (3)			
	Non bacheliers		Bacheliers		Non bacheliers		Bacheliers		Non bacheliers		Bacheliers	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Génération												
52-53												
54-55	- 0,17	- 0,53	- 0,63	- 0,24	- 0,31	- 0,54	- 0,71	0,44	- 0,21	- 0,84	- 1,05	0,34
56-57	- 0,05	- 0,43	- 0,31	- 0,49	- 0,19	- 0,40	- 0,42	- 0,25	- 0,07	- 0,37	- 0,56	0,03
58-59	- 0,73	- 0,57	- 0,35	- 0,88	- 0,68	- 1,71*	- 0,32	- 0,41	- 0,63	- 1,68*	- 0,77	- 0,07
60-61	- 1,03*	- 1,05	- 0,14	- 0,80	- 1,46***	- 2,45***	- 0,32	- 0,86	- 1,30***	- 2,30***	- 0,76	- 0,70
62-63	- 0,88*	- 1,17*	1,25*	- 0,60	- 1,73***	- 2,29***	1,34*	- 0,34	- 1,66***	- 2,39***	0,67	- 0,43
64-65	- 1,00*	- 1,55*	- 0,30	- 0,74	- 2,11***	- 3,30***	- 0,41	- 0,03	- 2,07***	- 3,16***	- 1,02	- 0,13
66-67	- 2,04***	- 1,61*	- 0,82	- 0,97	- 3,20***	- 2,36***	- 0,93	- 0,39	- 3,10***	- 2,40***	- 1,09	- 0,46
68-69	- 1,46*	- 0,84	1,22	0,45	- 2,91***	- 2,37***	0,66	0,89	- 4,90***	- 4,35***	- 1,46*	- 0,69
70-71	- 1,25*	- 0,85	0,78	- 0,07	- 2,41***	- 2,34***	0,24	0,30	- 4,26***	- 5,09***	- 1,59*	- 1,24
72-73	- 2,27*	- 1,80*	- 0,67	- 0,94	- 3,47***	- 3,62***	- 1,18	- 1,61*	- 5,34***	- 6,49***	- 3,16*	- 2,23*
74-75	- 3,71***	- 2,75*	- 5,04	- 1,98	- 6,13***	- 6,60***	- 5,31	- 3,46*	- 7,21***	- 9,28***	- 6,13	- 3,61*
76-78	- 6,33	- 3,74*	- 4,00	- 5,61	- 7,08	- 11,4***	- 7,43	- 7,38*	- 11,03	- 10,2***	- 6,21	- 7,51*
Études père												
Jamais	4,21*	1,61	- 0,10	0,61	5,59***	- 0,23	- 1,07	0,37	5,96***	0,70	- 1,00	0,95
CEP	3,61*	0,65	2,11***	1,46*	5,72***	0,91	1,17	1,88*	5,79***	2,25	1,36*	1,66*
BEP	3,60*	0,84	1,47*	1,12	5,45***	1,13	0,97	1,48*	5,66***	3,13	0,83	1,19
Bac	1,94	1,05	0,93	0,71	3,81*	0,80	0,43	1,21	4,06*	2,63	0,61	1,32
CAP-BEP	2,92*	0,35	1,58*	0,98	5,08***	0,77	0,73	1,39*	4,97***	1,61	0,70	1,13
Bac technique	2,41	0,08	0,70	0,17	4,11*	0,26	- 0,25	1,36	4,75*	1,30	0,18	1,21
Sup. 1 ^{er} cycle	1,67	0,02	1,34	- 0,03	3,15	1,27	0,18	0,32	2,82	2,21	0,59	0,31
Sup. 2 ^e cycle	1,54	- 0,34	- 0,85	0,17	4,19*	- 2,11	- 0,98	0,74	3,03	0,86	- 0,64	0,46
<i>Grande école</i>												
Études mère												
Jamais	3,25	- 1,15	1,54	1,18	2,03	- 7,63	0,32	- 0,65	2,28	- 8,21	1,10	- 0,46
CEP	2,29	- 1,97	2,31	1,66	1,99	- 2,95	1,19	- 0,03	2,18	- 3,57	2,15	0,13
BEP	1,75	- 2,21	1,91	1,17	1,51	- 3,83	0,93	- 0,34	1,88	- 4,14	1,94	- 0,01
Bac	1,67	- 3,17	2,26	0,80	1,40	- 3,55	1,43	- 0,81	1,60	- 4,55	2,20	- 0,80
CAP-BEP	1,31	- 2,17	1,83	1,44	1,11	- 3,04	0,79	- 0,19	1,40	- 3,81	1,83	0,06
Bac technique	- 0,65	- 0,06	2,22	0,61	- 0,16	- 1,09	1,34	- 1,60	- 0,99	- 2,77	1,90	- 0,65
Sup. 1 ^{er} cycle	0,60	- 3,84	1,95	0,18	0,80	- 5,18	0,89	- 1,18	0,74	- 4,62	1,58	- 0,88
Sup. 2 ^e cycle	4,09	- 3,32	1,56	0,12	5,52	- 3,33	0,42	- 1,37	5,39	- 4,53	1,07	- 0,98
<i>Grande école</i>												
Situation mère												
<i>Travaille</i>												
Chômage	0,13	- 0,10	1,35	- 2,21	- 0,58	- 0,88	1,16	- 2,12	- 1,25	- 0,28	1,50	- 3,37*
Retraite	- 0,23	- 0,24	- 1,45*	- 0,61	0,47	0,14	- 1,15	- 0,24	0,90	0,25	- 0,50	- 0,31
Déjà travaillé	0,28	0,21	0,23	- 0,03	0,41	- 0,07	- 0,03	- 0,11	0,26	- 0,28	- 0,08	- 0,27
Jamais travaillé	0,42	0,62	0,45	0,44	0,19	- 0,97*	0,49	- 0,09	0,11	- 0,84*	0,40	- 0,09
Situation père												
<i>Travaille</i>												
Chômage	- 0,77	0,45	0,96	- 0,71	- 0,88	- 1,05	- 0,05	- 1,28	- 0,45	- 0,91	- 0,83	- 1,13
Retraite	- 0,57	- 0,01	- 1,01*	- 1,53***	- 0,42	0,54	- 0,72	- 1,27***	- 0,28	0,64	- 0,56	- 1,05*
Inactif	- 0,91	- 0,56	- 1,26	- 1,21	- 1,46*	- 1,71*	- 0,91	- 1,51	- 1,55*	- 1,21	- 0,10	- 1,50
Résidence												
<i>Paris</i>												
> 200 mille	- 0,22	0,58	- 0,65	0,02	- 0,03	- 1,27	- 0,88	- 0,51	- 0,40	- 1,86*	- 0,75	- 0,58
20-200 mille	- 0,63	0,15	- 0,04	- 0,43	- 0,52	- 1,66*	- 0,24	- 0,97	- 0,75	- 1,97*	- 0,29	- 1,24*
5-20 mille	- 0,03	- 0,19	- 0,15	- 0,24	0,14	- 2,40***	0,08	- 0,41	0,00	- 3,07***	- 0,10	- 0,75
< 5 mille	0,06	0,24	- 0,72	- 0,78	0,71	- 1,88*	- 0,34	- 1,15*	0,53	- 2,10***	- 0,59	- 1,38*
Père français	- 0,11	- 0,51	0,30	- 0,31	- 0,07	0,19	0,24	0,31	- 0,25	0,08	- 0,04	0,49
Nombre frères et sœurs	0,09*	0,03	- 0,03	0,11	0,00	- 0,14*	- 0,07	0,08	0,02	- 0,15*	- 0,03	0,01
Nombre d'observations	4 060	4 468	2 970	3 030	4 043	4 378	2 082	2 997	4 033	4 369	2 080	2 990
1. Année du 1 ^{er} logement indépendant – année de fin d'études. 2. Année du 1 ^{er} logement – année du 1 ^{er} emploi. 3. Année du 1 ^{er} logement – année du 1 ^{er} emploi stable.												

Lecture : toutes choses égales par ailleurs, les hommes non bacheliers nés en 1966-1967 connaissent une durée entre les études et le premier logement indépendant inférieure de 2,04 années à celle que connaissent les hommes non bacheliers nés en 1952-1953. En italique : modalités référence, * = significatif au seuil de 10 %, ** = significatif au seuil de 5 %, *** = significatif au seuil de 1%.
Source : enquête Jeunes et carrières, 1997, Insee.

**ANALYSE PARAMÉTRIQUE DE LA DURÉE ENTRE LA FIN DES ÉTUDES,
LE PREMIER EMPLOI ET LA VIE EN COUPLE**

	Études - vie en couple (1)				1 ^{er} emploi - vie en couple (2)				1 ^{er} emploi stable - vie en couple (3)			
	Non bacheliers		Bacheliers		Non bacheliers		Bacheliers		Non bacheliers		Bacheliers	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Génération												
52-53												
54-55	- 0,59	- 0,56	0,34	0,68	- 0,74	- 0,71	0,26	1,38*	- 0,43	- 1,00	- 0,08	1,28*
56-57	- 0,60	- 0,61	- 0,57	- 0,10	- 0,75	- 0,60	- 0,70	0,14	- 0,62	- 0,56	- 0,81	0,43
58-59	- 1,21*	- 0,52	0,38	- 0,27	- 1,17*	- 1,69*	0,40	0,20	- 1,14*	- 1,68*	- 0,07	0,54
60-61	- 1,14*	- 0,76	0,81	- 0,06	- 1,56***	- 2,12***	0,62	- 0,08	- 1,41***	- 1,96***	0,22	0,07
62-63	- 0,76	- 1,01	0,77	- 0,27	- 1,57***	- 2,14***	0,85	- 0,05	- 1,50***	- 2,25***	0,17	- 0,13
64-65	- 1,39***	- 1,21*	0,06	0,11	- 2,48***	- 2,90***	- 0,04	0,91	- 2,43***	- 2,76***	- 0,63	0,79
66-67	- 1,66***	- 1,54*	- 0,21	- 0,83	- 2,80***	- 2,27***	- 0,31	- 0,20	- 2,72***	- 2,31***	- 0,48	- 0,27
68-69	- 2,21***	- 1,61*	- 0,20	- 0,88	- 3,64***	- 3,27***	- 0,79	- 0,45	- 5,55***	- 5,20***	- 2,89***	- 2,06***
70-71	- 3,01***	- 2,06*	- 0,89	- 1,70*	- 4,19***	- 3,73***	- 1,39	- 1,34*	- 5,97***	- 6,36***	- 3,25***	- 2,98***
72-73	- 3,51***	- 2,32*	- 2,58*	- 2,08*	- 4,67***	- 4,17***	- 3,03*	- 2,78***	- 6,35***	- 7,04***	- 5,12***	- 3,45***
74-75	- 4,02***	- 3,66*	- 4,99	- 4,16*	- 6,11***	- 7,59***	- 5,43	- 5,78***	- 7,20***	- 10,1***	- 6,51	- 5,99***
76-78	- 4,61	- 4,25*	- 4,35	- 5,62	- 5,20	- 12,12***	- 7,43	- 7,98*	- 8,83	- 10,9***	- 7,40	- 8,13*
Études père												
Jamais	0,63	1,34	0,51	1,53	2,01	- 0,14	- 0,47	1,37	2,15	0,88	- 0,29	1,94
CEP	- 0,05	1,51	1,44*	1,02	1,96	1,88	0,49	1,47*	1,94	3,29*	0,67	1,21
BEPC	0,38	2,24	1,17	0,64	2,19	2,78	0,65	1,03	2,27	4,82*	0,50	0,68
Bac	- 0,15	1,78	1,39*	0,58	1,70	1,64	0,93	1,11	1,82	3,52	1,08	1,22
CAP-BEP	- 0,36	1,18	1,59*	0,75	1,70	1,69	0,76	1,18	1,52	2,59	0,71	0,86
Bac technique	0,47	0,57	2,22*	- 0,05	2,30	0,86	1,27	1,07	2,70	1,87	1,67	0,93
Sup. 1 ^{er} cycle	- 0,48	0,80	1,19	0,26	1,10	2,37	0,05	0,65	0,68	3,30	0,42	0,62
Sup. 2 ^e cycle	1,42	1,32	0,40	0,65	4,03*	0,10	0,22	1,16	2,92	3,07	0,53	0,91
<i>Grande école</i>												
Études mère												
Jamais	3,95	- 0,09	2,01	1,80	3,12	- 6,12	0,99	- 0,12	3,62	- 7,23	1,52	0,11
CEP	3,09	- 0,98	3,13*	2,06	3,23	- 1,32	2,08	0,28	3,64	- 2,50	2,84*	0,50
BEPC	3,49	- 0,62	2,75*	2,02	3,67	- 1,44	1,78	0,45	4,25	- 2,32	2,61*	0,82
Bac	2,99	- 1,36	2,47	1,22	3,19	- 1,02	1,66	- 0,50	3,64	- 2,54	2,27	- 0,43
CAP-BEP	2,24	- 1,57	2,10	2,19	2,48	- 1,89	1,10	0,50	2,95	- 3,15	1,91	0,80
Bac technique	1,87	- 1,89	2,87	2,63	2,73	- 2,82	2,05	0,48	2,19	- 5,00	2,32	1,49
Sup. 1 ^{er} cycle	3,57	- 1,05	2,37	1,09	4,11	- 1,64	1,36	- 0,25	4,33	- 1,50	1,95	0,08
Sup. 2 ^e cycle	2,15	- 0,13	2,05	0,98	3,79	0,58	0,94	- 0,57	3,45	- 1,15	1,43	0,00
<i>Grande école</i>												
Situation mère												
<i>Travaille</i>												
Chômage	- 0,17	0,45	- 3,12	- 0,66	- 0,97	0,08	- 3,23	- 0,48	- 1,56	0,60	- 3,07	- 1,82
Retraite	- 0,62	- 0,75	- 0,59	- 0,52	0,01	- 0,35	- 0,26	- 0,13	0,39	- 0,25	0,37	- 0,20
Déjà travaillé	0,24	0,21	0,26	0,38	0,35	- 0,05	0,06	0,34	0,22	- 0,25	0,01	0,17
Jamais travaillé	- 0,10	0,33	0,16	0,42	- 0,34	- 1,28***	0,20	- 0,12	- 0,34	- 1,13***	0,12	- 0,14
Situation père												
<i>Travaille</i>												
Chômage	- 0,93	0,01	0,84	- 0,29	- 1,09	- 1,71	- 0,07	- 0,96	- 0,64	- 1,46	- 0,84	- 0,77
Retraite	- 0,33	0,40	- 0,42	- 0,39	- 0,15	0,82	- 0,11	- 0,06	- 0,04	0,91	0,06	0,16
Inactif	- 0,80	- 0,48	- 1,48	- 0,42	- 1,28*	- 1,49*	- 1,12	- 0,75	- 1,37*	- 0,97	- 0,29	- 0,68
Résidence												
<i>Paris</i>												
> 200 mille	- 0,28	0,36	- 0,38	0,23	- 0,15	- 1,66*	- 0,59	- 0,32	- 0,51	- 2,26*	- 0,50	- 0,46
20-200 mille	- 0,33	0,39	0,21	0,10	- 0,27	- 1,31*	0,04	- 0,43	- 0,52	- 1,64*	- 0,06	- 0,77
5-20 mille	0,20	0,17	0,01	0,16	0,32	- 1,91*	0,24	- 0,01	0,16	- 2,62***	0,02	- 0,39
< 5 mille	0,16	0,19	- 0,05	0,50	0,75	- 1,85*	0,35	0,16	0,60	- 2,08***	0,09	- 0,09
Père français	- 0,22	- 0,09	0,44	0,06	- 0,21	0,56	0,40	0,75	- 0,33	0,43	0,17	0,89*
Nombre frères et sœurs	0,03	- 0,01	0,19*	0,01	- 0,06	- 0,19	0,14	- 0,04	- 0,04	- 0,20***	0,18*	- 0,10
Nombre d'observations	4 052	4 461	2 070	3 019	4 022	4 412	2 060	2 956	4 004	4 405	2 041	2 964
1. Année du 1 ^{er} logement indépendant – année de fin d'études. 2. Année du 1 ^{er} logement – année du 1 ^{er} emploi. 3. Année du 1 ^{er} logement – année du 1 ^{er} emploi stable.												

Lecture : cf. annexe 2. En italique : modalités référence, * = significatif au seuil de 10 %, ** = significatif au seuil de 5 %, *** = significatif au seuil de 1 %.

Source : enquête Jeunes et carrières, 1997, Insee.

**ANALYSE PARAMÉTRIQUE DE LA DURÉE ENTRE LA FIN DES ÉTUDES,
LE PREMIER EMPLOI ET LA NAISSANCE DU PREMIER ENFANT**

	Études - 1 ^{er} enfant (1)				1 ^{er} emploi - 1 ^{er} enfant (2)				1 ^{er} emploi stable - 1 ^{er} enfant (3)			
	Non bacheliers		Bacheliers		Non bacheliers		Bacheliers		Non bacheliers		Bacheliers	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Génération												
52-53												
54-55	- 0,62	- 0,37	0,97	0,84	- 0,62	- 0,37	0,99	1,62*	- 0,51	- 0,68	0,57	1,50*
56-57	- 0,27	- 0,16	0,09	0,74	- 0,25	- 0,12	- 0,03	1,05	- 0,14	- 0,08	- 0,17	1,32*
58-59	- 0,45	- 0,07	0,90	0,71	- 0,25	- 1,23*	0,93	1,29*	- 0,23	- 1,21*	0,42	1,58*
60-61	- 0,71	- 0,14	1,84***	0,99	- 0,96*	- 1,43*	1,71*	1,17	- 0,84*	- 1,27*	1,25*	1,24*
62-63	0,17	- 0,18	1,41*	0,76	- 0,37	- 1,20*	1,54*	1,14	- 0,36	- 1,31*	0,76	1,05
64-65	- 0,56	- 0,28	1,31*	0,57	- 1,39***	- 1,87***	1,23*	1,56*	- 1,37***	- 1,73*	0,55	1,42*
66-67	- 0,24	- 0,71	1,42*	0,04	- 1,08*	- 1,11	1,39*	0,92	- 1,03*	- 1,18*	1,11	0,86
68-69	- 0,91	- 0,64	4,77***	0,52	- 1,97***	- 1,79*	4,28***	1,43*	- 3,92***	- 3,86***	1,96*	- 0,30
70-71	- 0,93	- 0,86	3,38***	1,19	- 1,56*	- 1,76*	3,02***	2,45***	- 3,51***	- 4,60***	1,14	0,84
72-73	- 0,25	- 1,10	4,67***	1,86*	- 0,97	- 1,81*	4,62***	2,56***	- 2,56***	- 5,04***	1,70	1,73*
74-75	0,73	- 2,25	37,63	4,69***	- 0,57	- 5,36***	37,43	5,58***	- 2,11	- 8,33***	35,97	5,19***
76-78	30,88	- 1,93	36,75	2,35	34,66	- 8,83***	35,19	3,14	34,59	- 7,09***	36,92	2,33
Études père												
Jamais	0,08	1,70	0,85	1,39	1,26	- 0,05	0,21	1,44	1,08	1,00	- 0,11	1,95
CEP	- 1,03	1,29	1,45*	1,20	0,55	1,66	0,54	1,84*	0,28	3,10	0,69	1,48*
BEPC	- 0,08	1,87	1,17	1,11	1,36	2,42	0,67	1,69*	1,19	4,50*	0,44	1,31
Bac	0,18	1,50	0,78	0,86	1,81	1,47	0,28	1,62*	1,63	3,36	0,39	1,60*
CAP-BEP	- 1,13	1,28	1,21	0,80	0,55	1,71	0,34	1,31	0,11	2,72	0,34	1,00
Bac technique	0,10	0,97	1,42	- 0,46	1,66	1,35	0,23	0,67	1,88	2,44	0,77	0,55
Sup. 1 ^{er} cycle	- 0,81	0,31	1,04	0,13	0,72	1,76	- 0,22	0,80	0,12	2,75	0,19	0,52
Sup. 2 ^e cycle	- 0,31	1,38	- 0,12	1,16	2,35	- 0,32	- 0,39	1,85*	1,07	2,99	- 0,21	1,40
<i>Grande école</i>												
Études mère												
Jamais	- 2,01	- 4,39	- 0,98	0,34	- 2,00	- 12,28*	- 1,78	- 2,07	- 1,20	- 12,70*	- 1,18	- 1,31
CEP	- 1,89	- 4,31	0,05	0,38	- 0,73	- 6,44	- 0,53	- 1,67	- 0,13	- 6,91	- 0,08	- 1,11
BEPC	- 1,30	- 3,79	0,18	0,72	- 0,13	- 6,36	- 0,47	- 1,10	0,62	- 6,60	- 0,03	- 0,43
Bac	- 0,91	- 3,49	0,03	- 0,10	0,26	- 4,58	- 0,41	- 2,27	0,85	- 5,42	- 0,13	- 1,85
CAP-BEP	- 2,43	- 4,34	- 0,11	0,12	- 1,26	- 6,34	- 0,58	- 1,80	- 0,56	- 6,99	- 0,03	- 1,17
Bac technique	- 2,84	- 5,75	0,91	1,29	- 1,06	- 8,73	0,65	- 1,60	- 1,32	- 10,50	0,25	- 0,45
Sup. 1 ^{er} cycle	- 0,76	- 4,80	- 0,82	- 0,24	0,73	- 7,32	- 1,53	- 1,94	1,19	- 6,48	- 1,19	- 1,34
Sup. 2 ^e cycle	- 2,78	- 2,99	- 0,40	0,53	- 2,96	- 3,64	- 0,87	- 1,44	- 2,94	- 5,05	- 0,92	- 0,60
<i>Grande école</i>												
Situation mère												
<i>Travaille</i>												
Chômage	- 0,80	0,70	- 5,11*	- 0,12	- 1,75	0,23	- 5,44*	0,55	- 2,31	0,90	- 4,40*	- 0,72
Retraite	0,29	- 0,84	- 1,13	- 0,55	1,10	- 0,54	- 0,48	0,04	1,40	- 0,52	0,07	0,08
Déjà travaillé	0,32	0,20	0,02	0,23	0,41	- 0,04	- 0,05	0,20	0,33	- 0,23	- 0,18	0,04
Jamais travaillé	- 0,27	0,05	- 0,21	0,13	- 0,53*	- 1,60***	- 0,11	- 0,39	- 0,59*	- 1,42***	- 0,23	- 0,44
Situation père												
<i>Travaille</i>												
Chômage	- 1,53	- 0,69	- 0,37	- 0,42	- 1,95*	- 2,56*	- 0,87	- 0,39	- 1,25	- 2,42*	- 1,68	- 0,61
Retraite	- 0,12	0,67	- 0,68	0,58	0,12	1,45*	- 0,42	1,14*	0,24	1,52*	- 0,19	1,16*
Inactif	- 0,98	- 0,65	- 1,90	- 0,21	- 1,58*	- 1,83*	- 1,49	- 0,62	- 1,72***	- 1,26*	- 1,02	- 0,57
Résidence												
<i>Paris</i>												
>200 mille	- 0,32	0,96	- 0,70	- 0,55	- 0,29	- 0,82	- 0,95	- 0,91	- 0,69	- 1,48	- 0,85	- 1,02
20-200 mille	- 1,33*	0,85	- 0,45	- 0,42	- 1,34*	- 0,92	- 0,54	- 0,84	- 1,56***	- 1,24	- 0,60	- 1,10*
5-20 mille	- 0,36	0,87	- 0,79	- 0,67	- 0,30	- 1,29	- 0,66	- 0,83	- 0,44	- 2,01*	- 0,75	- 1,12*
< 5 mille	- 0,64	0,73	- 0,81	- 0,29	- 0,17	- 1,42*	- 0,50	- 0,60	- 0,34	- 1,66*	- 0,64	- 0,84
Père français	- 0,24	- 0,23	0,18	0,27	- 0,18	0,58	0,29	0,98*	- 0,32	0,44	0,07	1,14*
Nombre frères et sœurs	- 0,06	- 0,16*	0,06	- 0,29***	- 0,14***	- 0,36***	0,02	- 0,35***	- 0,12*	- 0,37***	0,04	- 0,42***
Nombre d'observations	4 047	4 449	2 013	2 913	3 971	4 316	1 958	2 790	3 924	4 293	1 927	2 751

1. Année du 1^{er} logement indépendant – année de fin d'études.

2. Année du 1^{er} logement – année du 1^{er} emploi.

3. Année du 1^{er} logement – année du 1^{er} emploi stable.

Lecture : cf. annexe 2. En italique : modalités référence, * = significatif au seuil de 10 %, ** = significatif au seuil de 5 %, *** = significatif au seuil de 1 %.

Source : enquête Jeunes et carrières, 1997, Insee.